

*l'Anti*capitaliste

n°270 | 25 décembre 2014 — 1,20 €

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org



Dossier

Présentation du
projet de loi Macron

Pages 6 et 7

ÉDITO

Obama, Cuba: la victoire
d'une révolution exsangue
Page 2

PREMIER PLAN

Grèce: Samaras à la
ramasse?
Page 3



ACTU INTERNATIONALE

Belgique: veillée d'armes
ou veillée funèbre?
Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Jean-Marie Pernot
sur la crise de la CGT
Page 12



Par YVAN LEMAITRE

Obama, Cuba : la victoire d'une révolution exsangue

Le mercredi 17 décembre, Obama a annoncé le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les USA. « Nous sommes tous Américains » a-t-il déclaré, mettant fin ainsi à l'acharnement, l'absurde obstination de l'État américain et de ses dirigeants pour faire plier la révolution et le peuple cubain. Ils ont d'abord tenté, en vain, d'assassiner les dirigeants cubains, puis ont essayé d'envahir ce pays de 10 millions d'habitants qui avait pour seul tort de vouloir échapper au pillage et à la tutelle des trusts et de l'État américain. 55 ans d'un blocus économique qui a ruiné le pays et appauvri sa population face auquel le régime castriste a pu résister, malgré sa nature autoritaire, voire dictatoriale, parce que, malgré ce blocus, il a réussi à nourrir la population et à développer un système d'éducation et de santé répondant aux besoins élémentaires.

La première puissance mondiale n'a pu venir à bout de la ténacité et de la dignité d'un peuple. C'est indiscutablement une victoire, mais la victoire tardive d'une révolution qui a épuisé ses forces. Obama a reconnu l'échec de la politique de la première puissance mondiale. Raul Castro a salué « cette décision juste du président des États-Unis Barack Obama » qui marque « l'ouverture d'un nouveau chapitre »...

Un nouveau chapitre que refusent les forces réactionnaires américaines en s'opposant à la levée de l'embargo. Elles ne pourront empêcher la reconnaissance de l'État cubain, mais elles continueront à la lui faire payer le plus cher possible, comme les USA et les puissances impérialistes l'ont fait payer à tous les peuples coloniaux et opprimés qui ont osé se soulever contre leur joug, comme la France l'a fait payer au peuple algérien. Cuba était resté le symbole de ce soulèvement des peuples opprimés après la Seconde Guerre mondiale.

Malheureusement, ce soulèvement n'a pas trouvé son répondant dans celui des travailleurs des citadelles du capital. Et, aujourd'hui, le joug de la finance s'exerce par le biais de l'économie de marché, de la concurrence mondialisée, avec tout autant de violence que dans le passé. Elle a déjà commencé à accomplir aussi à Cuba son œuvre destructrice.

Une nouvelle révolution est à l'ordre du jour : une révolution mondialisée pour libérer les classes et les peuples exploités de la domination parasitaire de la finance.

BIEN DIT

Les programmes, dont le FMI s'est fait l'avocat, ont contribué aux problèmes de manque de moyens financiers et de personnels et au manque de préparation des systèmes de santé dans les pays frappés par Ebola.

ALEXANDER KENTIKELIS, chercheur à l'université de Cambridge, co-auteur d'un article publié lundi 22 décembre dans la revue médicale de référence *The Lancet* sur l'épidémie d'Ebola

À la Une

Avec les capitalistes, c'est toujours le pire Noël ! En 2015, ripostons !

Le pétrole baisse, et ils empochent... La situation économique est en berne, le chômage est toujours à la hausse, et Hollande est content... Après la future loi Macron, de nouvelles attaques se préparent, en particulier contre les retraites... Et la Commission européenne choisit le gouvernement grec... Décidément, le seul père Noël sera celui que nous ferons venir nous-mêmes.

J eudi 18 décembre, l'Insee a publié son analyse de la situation économique française. Hollande s'est déclaré satisfait et pourtant, il n'y aurait pas de quoi pavoiser : une production stagnante (+ 0,4% en 2014, peut-être 1% en 2015), un chômage toujours en hausse, des destructions d'emplois qui continuent et un investissement des entreprises en baisse. La prévision de l'Insee est curieusement intitulée « Les freins se desserrent un peu », comme si grâce à la baisse du pétrole et au recul de l'euro face au dollar, la locomotive du capital était sous pression et prête à repartir. Or, il n'en est rien. Les facteurs d'instabilité ne sont pas réduits et la probabilité d'une crise financière importante est forte même si on ne peut en prévoir l'échéance.

Des marchés financiers sous perfusion

En fait, ce n'est qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne que la croissance redémarre modestement, avec des inégalités sociales toujours plus grandes. Dans l'ensemble des autres grandes zones économiques, la situation est lourde d'incertitudes. Dans la zone euro, c'est la stagnation, et le plan de soutien à l'investissement en Europe lancé par le président de la Commission Jean-Claude Juncker a du plomb dans l'aile : « Je n'ai pas besoin de paroles, mais d'argent », déclarait le président de la Commission européenne à Strasbourg le 17 décembre... il attendra. La Chine ralentit et un krach de l'immobilier est possible avec des conséquences sur le système bancaire.



Plus que jamais, les financiers sont dans l'attente des décisions des banques centrales : les marchés sont drogués aux taux d'intérêt au voisinage de zéro et aux distributions de liquidités aux banques. Visiblement, la Réserve fédérale américaine hésite à augmenter les taux tandis que la Banque centrale européenne va suivre la Japon dans sa politique d'argent facile pour les banques. La Russie constitue un cas particulier : les fuites de capitaux s'accroissent et le rouble s'effondre.

Le Capital en liberté

Les puissants n'ont qu'une seule certitude : le capital doit pouvoir continuer à faire ce qu'il veut. Dans l'Union européenne, les projets – très modestes – de réglementation du secteur bancaire et de taxe

sur les transactions financières sont en train d'être enterrés. Sous des habillages différents (loi Macron en France, Jobs Act en Italie, plan Michel en Belgique...), il s'agit de casser les protections collectives des salariés. Les entreprises sont laissées libres de pressurer les travailleurs. Ainsi, dans l'automobile, les directions d'entreprise se livrent à des chantages sur les travailleurs des usines et sur les élus locaux pour choisir les sites. PSA met en concurrence Douvrin dans le Nord, Trémery en Moselle, Vigo en Espagne et Trnava en Slovaquie pour la production d'un nouveau moteur. Le capitalisme est donc en ordre de bataille pour 2015 même si les contradictions de la finance pourraient exploser.

Rien à attendre d'en haut

En Europe, c'est à nouveau la Grèce qui commence à retenir l'attention. Jean-Claude Juncker, s'est ingéré directement dans la politique grecque en déclarant : « J'aimerais que la Grèce soit gouvernée par des gens qui aient un regard et un cœur pour les pauvres gens en Grèce – et ces pauvres gens sont nombreux –, mais aussi qui comprennent la nécessité des processus européens... Ma préférence serait de revoir des visages familiers en janvier. » Ce qui veut dire que Juncker et les dirigeants européens (dont il est le fondé de pouvoir) veulent que les élections présidentielles grecques en cours permettent l'élection du candidat de la droite, de manière à ce qu'il n'y ait pas d'élections anticipées que Syriza pourrait gagner.

Il n'y a donc rien à attendre de « ceux d'en haut » pour cette année 2015. Ils empocheront les bénéfices liés à la baisse du pétrole et continueront de plus belle. Ainsi les compagnies aériennes vont bénéficier à plein de la baisse du pétrole. Parmi elles, Easyjet bat des records de rentabilité. Cela n'empêche pas la compagnie d'avoir engagé les négociations salariales avec des propositions ridicules qui, s'ajoutant à des plannings démentiels, ont amené les syndicats à appeler à la grève les 25 et 26 décembre.

À tous les niveaux, la résistance sera nécessaire en 2015 et, dès les premiers jours de janvier, sera à l'ordre du jour la construction d'une mobilisation massive contre la loi Macron.

Henri Wilno

LOI MACRON

La posture ou la lutte ?

Le projet de loi « pour la croissance et l'activité » de Macron serait, selon le Premier ministre, « une loi de progrès et de liberté ». Progrès et liberté bien capitalistes : la liberté pour le plus fort d'exploiter le plus faible, le progrès pour les profits...



Ils font le job... DR

« Libérer », « investir » et « travailler » est le triptyque de la loi « pour libérer le potentiel inexploité de croissance et d'activité ». Il ne s'agit pas de donner du travail aux 5 millions de chômeurs ni de s'attaquer à la précarité... Non, pour les capitalistes, le chômage, la précarité sont les moteurs de leur croissance, celle des profits. Cette loi fourre-tout n'obéit qu'à une seule logique : liquider les acquis des salariés qui font obstacle à la liberté patronale.

Patrons et journalistes économiques à leur solde se permettent de dénoncer, au nom de la langue de bois libérale, les insuffisances d'une loi qui n'irait pas assez loin. Une façon pour eux de donner le change tout en poussant l'avantage pour demander la libéralisation totale du marché du travail. Combattre cette loi est d'abord et avant tout engager une campagne contre ces

Un monde à changer

FAIRE PAYER LES PAUVRES. Une sympathisante des Yvelines nous a écrit: «*Heureuse bénéficiaire de l'ASS, j'ai envoyé au parti une maigre contribution, mais contribution quand même (10 euros), et ai transmis le message à une dizaine d'éventuels sympathisants. Je profite en outre de l'occasion pour vous demander de lancer une alerte...*

Le gouvernement envisage de fusionner les deux minimas sociaux que sont le RSA et l'ASS. Or pour une personne seule, le RSA s'élève à 509 euros par mois, mais un forfait de 61 euros est déduit si la personne perçoit une allocation logement. L'ASS s'élève à 16,10 euros par jour, soit 483 euros pour un mois de 30 jours, mais sans déduction de forfait si aide au logement. Le calcul est donc simple: RSA = 448 euros / ASS = 483 euros (30 jours) ou 499,10 euros (31 jours).»

Le gouvernement projette de se livrer à une espèce de mécano entre ce que l'on appelle les «minima sociaux»

sans tenir compte des personnes concernées et du fait que quelques dizaines d'euros mensuels supplémentaires représentent des sommes importantes pour elles. Mais tout cela vient de loin! L'ASS (allocation de solidarité spécifique) est une allocation chômage soumise à des conditions. Elle a été créée en 1984, et avant cette date, tous les chômeurs relevaient du même régime. En 1984 (sous Mitterrand), les privés d'emploi de longue durée ont été sortis de l'Unedic, «sans le moindre débat public» note le sociologue Robert Castel, et renvoyés à un régime «de solidarité» (sic). Au fil du temps, l'ASS va perdre du pouvoir d'achat et augmenter moins vite que les allocations Unedic, tandis que l'accès à cette allocation va devenir plus difficile.

La fusion envisagée porterait un coup supplémentaire aux droits des chômeurs de longue durée. Une fois, il s'agit de faire payer les pauvres.

GRÈCE Samaras à la ramasse?

Une lueur de changement grandit après le 1^{er} tour de l'élection présidentielle par le Parlement: la droite et le Pasok attendaient un minimum de 163 voix, et leur candidat Dimas n'en a recueilli que 160...

Il leur sera difficile d'arriver aux 180 voix nécessaires du 3^e tour qui se déroulera ce 29 décembre. De plus, l'information lancée par une sorte de Coluche grec – un député se serait vu proposer 3 millions pour voter Dimas – affaiblit un peu plus le gouvernement, d'autant que l'avenir concret pour des millions de personnes, ce sont les augmentations de la TVA, la nouvelle baisse des pensions, la déréglementation totale des licenciements. Et l'élection du président implique donc déjà un accord avec ces mesures, sans parler du reste!

Car si la troïka a accordé 2 mois de délai sans nouveau mémorandum, tout en imposant une clarification politique non voulue par le Premier ministre Samaras, la Grèce devra en 2015 rembourser 31 milliards de prêts, et elle est donc d'ores et déjà sur les rails d'un nouveau mémorandum.

Dans ces conditions, Samaras et les partis au pouvoir multiplient les gesticulations et manœuvres diverses: ainsi, la prolongation de 2 mois du mémorandum est présentée comme une victoire, alors que Samaras affirmait que c'en était fini



Tsipras et Samaras: le nouveau et l'ancien? DR

des mémorandums! On prévoit si nécessaire de changer au 3^e tour le candidat – ce que Samaras excluait – l'ex-commissaire européen Dimas étant trop marqué, avec ainsi l'espoir de débaucher quelques députés «indépendants» (seulement 5 sur 24 ont voté pour Dimas au 1^{er} tour). Dimanche 21 décembre, Samaras annonce qu'on peut envisager des législatives fin 2015 au lieu du printemps 2016, à condition qu'il y ait un vote d'unité nationale pour le 3^e tour, pour sauver la patrie! Certes, tout cela est perçu comme de

sordides manœuvres, mais il ne faut pas sous-estimer la possibilité que cela marche, dans un climat où on peut même imaginer des promesses de libération pour les dirigeants nazis emprisonnés, autorisés à venir voter – ce que ne prévoit pas la loi d'après le juriste incontesté Alivizatos.

Le réalisme ou la rupture?

Dans le même temps, la gauche se prépare pour les législatives et les sondages continuent à donner en tête Syriza (36,5% contre 29,5% à la droite, 6% au KKE, au Pasok et aux

nazis...). L'éventualité d'une victoire de Syriza est donc envisagée par une partie de la droite grecque – y compris sous l'angle d'une incapacité à gouverner débouchant illico sur de nouvelles élections! – et par la bourgeoisie européenne.

En effet, les contacts se multiplient entre Syriza et responsables de l'Union européenne, non plus sur fond d'annulation mais de renégociation de la dette. Et si les travailleurEs s'approprient à voter Syriza pour en finir avec Samaras, la méfiance apparaît, avec des sondages en hausse pour le KKE et Antarsya. Le problème n'est pas tant que Tsipras, le principal dirigeant de Syriza, s'adresse aux anciens électeurs du Pasok, ce qui est normal: c'est plutôt le fait que, par exemple à son meeting en Crète, ait été présente au premier rang une responsable du Pasok; c'est surtout le fait que le discours «réaliste» commence à se développer largement dans Syriza, comme l'impossibilité de revenir sur les baisses de rémunérations... Et ces discours se sont déjà concrétisés: dans la région d'Attique gagnée par Syriza au printemps, aucun changement sensible, et une présidente qui reconnaît être tenue par les engagements antérieurs. Dans une banlieue, le maire lié à la gauche révolutionnaire dans Syriza applique la flexibilité...

Face aux perspectives de choix très durs, il y a urgence que le pôle anticapitaliste se renforce en dehors de Syriza.

D'Athènes, A. Sartzekis

prétendues évidences libérales qui sont de vrais mensonges.

S'opposer, qui?

Et c'est bien là où les «frondeurs» ou EÉLV sont paralysés par leur propre capitulation devant les dogmes de l'économie de marché et de la concurrence. Le radicalisme des «frondeurs» ne va pas plus loin que la critique du travail du dimanche. Martine Aubry dénonce une «régression sociale». Pour Hamon, la «société de consommation s'est immiscée partout dans nos vies. La tâche de la gauche au pouvoir n'est pas de considérer que les Français ne sont que des consommateurs. Le dimanche est un jour pour faire société, pour faire famille, je suis attaché à ce moment-là. [...] Donc, si les choses devaient rester en l'état, je voterai contre les dispositions sur le travail dominical et, évidemment, je ne pourrai pas approuver cette loi.» Avant même d'engager la bataille, il recule!

Même son de cloche du côté d'Europe Écologie-les Verts. Jean-Vincent Placé est même favorable à ce «qu'on trouve des compromis» sur le nombre de dimanches où le travail serait autorisé. «Entre 5 et 12, il y a des marges de débat», a lancé Valls. Un débat pour laisser croire que le gouvernement discute avec ses prétendus opposants...

S'opposer, comment?

«L'ensemble des articles visent à la déréglementation sociale» dit à juste titre Pierre Laurent pour proposer «une bataille essentielle que nous devons mener de façon commune». Commune avec qui? Les «frondeurs» ou EÉLV qui ne veulent pas se battre contre le gouvernement? «Il faut tracer une ligne d'arrêt sur laquelle nous pourrions remporter une victoire contre le libéralisme. Ce point d'arrêt, c'est le point Macron», défend Jean-Luc Mélenchon. «Ce serait aux syndicats de porter cette

mobilisation. [...] On a vu comment un cadre collectif comme le «3A» [Alternative à l'austérité] qui a convoqué la manifestation du 15 novembre contre l'austérité, a prouvé une plus grande capacité de mobilisation que les syndicats. Il réunit des associations, des syndicats et des partis. C'est la bonne alchimie pour le succès.» Faudrait-il encore que toutes et tous s'y investissent réellement. Une manifestation aussi réussie soit-elle ne peut suffire, c'est bien un affrontement avec le gouvernement qu'il faut préparer, aller dans le même sens qu'en Belgique ou en Italie, une grève générale qui se fixe l'objectif de faire céder le gouvernement.

S'opposer, quand?

L'intersyndicale du commerce de Paris, Clic-P, a appelé à une première manifestation le 16 décembre contre le travail du dimanche mais aussi pour réclamer le «retrait sans condition» du projet de loi Macron. Une

nouvelle manifestation du commerce est appelée le 26 janvier, jour de l'ouverture des débats à l'Assemblée nationale. Le collectif 3A la soutient. C'est une première étape, mais c'est bien l'ensemble du projet qu'il faut mettre en échec.

Syndicats, partis politiques, associations doivent s'engager dans la mobilisation pour mener une campagne de dénonciation du projet de loi qui ouvre notamment le terrain à la remise en cause du CDI revendiquée par le patronat. C'est bien une véritable campagne militante qui est à l'ordre du jour pour que les travailleurEs, les jeunes, puissent prendre la mobilisation en main. Macron prétend «remettre la France en mouvement», nous avons l'occasion de lui donner raison: en mouvement pour faire échec à son projet!

Yvan Lemaître

Voir aussi notre dossier consacré à la présentation du projet de loi Macron en pages 6-7 et notre article sur la mobilisation dans le commerce en pages 8-9.

Le chiffre

8

C'est, en centimes, le montant de l'augmentation du SMIC horaire, qui va donc passer au 1^{er} janvier de 9,53 à 9,61 euros brut. Sapin avait déjà prévenu qu'il «n'y aurait pas de coup de pouce». Selon que vous serez riche ou smicard, les mesures de ce gouvernement vous rendront blanc ou noir...



Agenda

Mercredi 14 janvier, rencontres de la Brèche, Paris. Présentation du livre d'Ernest Mandel *les Ondes longues du développement capitaliste* par Michel Husson, auteur de la postface, à 19h à la librairie.

Samedi 17 janvier, manifestation nationale pour les droits des femmes, Paris. Pour les 40 ans de la loi sur l'avortement, à 14h30 place de la Bastille.

Le prochain numéro de **L'Anticapitaliste** sortira le jeudi 8 janvier 2015.

Bonne fin d'année.

NO COMMENT

Quand on vote un droit nouveau, on sous-estime la mise en œuvre concrète de ce droit (...) Il faut désormais, qu'avant de voter un texte, on demande à ceux qui seront chargés très concrètement de l'appliquer si, d'après eux, les conditions de mise en œuvre sont bonnes ou non.

THIERRY MANDON, secrétaire d'État chargé de la simplification, sur l'antenne de France Info, à propos de la mise en place d'un groupe de neuf chefs d'entreprises et d'«experts» chargé d'évaluer l'impact de toute nouvelle loi sur les entreprises, cela avant même que le Parlement n'examine le texte...

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction:
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion:
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration:
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN:
2269-3696

Commission paritaire:
0414 P 11508

Société éditrice:
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage:
6500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication:**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction:**
Manu Bichindaritz

Maquette:
Ambre Bragard

Impression:
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél.: 0148 70 42 22
Fax: 0148 59 23 28
Mail: rotoiimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®



En bref

Engelmann Les mains sales du FN.

Fabien Engelmann, maire FN de Hayange en Moselle, vient d'être condamné à un an d'inéligibilité pour avoir truqué ses comptes de campagne. Autocratie, antisindicalisme, racisme, la gestion d'Engelmann est un modèle certifié « FN réel ».

Il a viré, au cours d'un scrutin manifestement truqué, sa première adjointe à l'origine de la plainte. Deux autres conseillers ont aussi été démissionnés. Un délégué CGT du personnel territorial a évoqué des « intimidations » et des « pressions », et une plainte a été déposée par l'UNSA territoriaux pour « entrave syndicale, harcèlement et diffamation ». Engelmann s'est aussi mis à dos les anciens mineurs de la ville en faisant repeindre en bleu blanc rouge les wagonnets des mines de charbon, aujourd'hui exposés. Il s'est opposé à la création d'un atelier de danse orientale, et a organisé dans la ville une « Fête du cochon » où se sont retrouvés des militants identitaires de la région...

Engelmann a fait appel de sa condamnation, un appel suspensif, mais il sera sans doute condamné et perdra son poste de maire. Le FN reste donc discret et a fait le service minimum, se contentant de publier le communiqué d'Engelmann sur son site.

Mais Engelmann n'est pas un accident: il fait partie de la nouvelle génération, membre du comité central, ré-élu au dernier congrès (donc malgré les « affaires »). Il est même conseiller politique de Marine Le Pen au « dialogue social »... Tout un programme!

Autoroutes À plat ventre devant le capital.

Encore une macronnerie: « Le gouvernement travaille à l'heure actuelle avec les sociétés d'autoroutes pour trouver une solution constructive, juste et rapide » vient de déclarer Macron...

Quand l'automobiliste paye 100 euros, entre 20 et 24 euros constituent du bénéfice net pour les concessionnaires d'autoroutes, une rentabilité sans équivalent et sans aucun risque. Le cadre juridique garantit une hausse réglementaire annuelle égale à 80-85% de l'inflation, à laquelle s'ajoute la compensation des investissements prévus par les sociétés d'autoroutes, sans que ces investissements soient vraiment contrôlés.

Du coup, même si le trafic stagne ou baisse, le chiffre d'affaires, lui, augmente.

Le rapporteur socialiste de la mission parlementaire sur les autoroutes vient de découvrir qu'on lui avait caché des accords secrets conclus en 2013 entre le gouvernement et les sociétés concessionnaires pour une hausse des péages. Le rapport des députés demande une résiliation des concessions (celle-ci devrait se faire avant cette fin d'année), et des associations d'usagers se regroupent pour défendre la même idée. Mais toute solution qui ne serait pas l'expropriation du privé serait une prime donnée aux grands groupes capitalistes.

Et malgré la grogne, il semble bien que le gouvernement s'apprête à capituler devant les concessionnaires. Ce n'est pas pour nous étonner.

Georges Abdallah La justice française lui souhaite de bonnes fêtes de fin d'année... en prison!

La cour d'appel, qui devait se réunir à Paris jeudi 18 décembre pour statuer sur le recours à la décision du maintien en détention, a reporté l'audience. La raison invoquée est que la partie civile, c'est-à-dire les USA représentés par le très socialiste Georges Kiejman, n'avait pas été prévenue par le greffe du tribunal! La saga judiciaire concernant le dossier de Georges continue, témoignant une fois de plus du régime d'exception subi depuis plus de 30 ans.

En 2007, la septième demande de libération conditionnelle a subi un déroulement rocambolesque de cinq reports. En 2012, pour la huitième demande, il y aura trois reports. En 2014, neuvième demande de libération, le simulacre de justice continue... Chaque fois, les raisons sont différentes, mais la détermination à prolonger sa détention est toujours la même. Ce maintien en prison est une décision politique de l'État français. En raison de ce nouveau report, le rassemblement solidaire est reporté au 30 janvier, date de la nouvelle audience. Nous restons mobilisés pour exiger sa libération et le retour de notre camarade dans son pays.

RETRAITES Le ballon d'essai

Deux rapports sur notre système de retraite ont été rendus publics ces derniers jours: celui du Conseil d'orientation des retraites (COR) et celui de la Cour des comptes. Ce dernier, axé sur les retraites complémentaires, préconise un recul de deux ans de l'âge légal de départ pour toucher sa retraite complémentaire. Sans attendre, Rebsamen s'est précipité et y a été de sa déclaration... Un peu trop vite? Vraiment?

A lors que la dernière contre-réforme des retraites, ayant reculé l'âge légal du départ à la retraite à 62 ans, date d'à peine un an (sous Ayrault), voici deux nouveaux rapports sur notre système de retraite.

Sous tous rapports...

Celui du COR affirme contre toute attente que notre système des retraites pourrait redevenir bénéficiaire dans la seconde partie des années 2020... à condition que l'économie redémarre et que le plein emploi remplace le chômage de masse. Avec les politiques menées, on peut toujours rêver... Le COR a fait différentes projections (du mieux au pire) et n'écarte pas une nouvelle « réforme » des retraites dans les prochaines années, mais d'après le Conseil, cela pourrait encore attendre un peu. Ce n'est pas vraiment l'avis de la Cour des comptes dont le rapport est axé sur les retraites complémentaires. En effet, pour remédier au trou potentiel de 15 milliards d'euros en 2030 concernant les régimes complémentaires, la Cour des comptes préconise notamment une baisse de 9% du pouvoir d'achat des retraités et un recul de deux ans de l'âge légal de départ.



Rebsamen: le porteur de mauvaises nouvelles... DR

Il faudrait donc travailler jusqu'à 64 ans pour toucher sa retraite complémentaire!

Le bavard

Lors d'une interview accordée à France 3 avant la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, Rebsamen, ministre du Travail, a clairement ouvert la porte à un nouvel allongement de la durée de cotisation: « S'il faut progressivement, c'est d'ailleurs prévu dans la loi Ayrault, allonger la durée de cotisation, eh bien nous le ferons puisqu'il est normal que quand l'espérance de vie s'allonge, on allonge proportionnellement les

durées de cotisation ». Mais, devant le tollé suscité par ses propos dans la majorité, il a dû très vite faire marche arrière: « La loi qui a été votée prévoit un allongement de la durée de cotisation à 43 ans à partir de 2035. Je n'ai rien ajouté d'autre », a-t-il ensuite affirmé à l'AFP.

Mais comme cela n'était sans doute pas suffisant, Marisol Touraine a confirmé qu'« une réforme des retraites a été menée. (...) Il n'y a rien d'autre de prévu »... Mais, peu avant, commentant les prévisions du COR, elle avait pourtant également indiqué que: « Cela ne veut pas dire qu'on n'accepterait pas qu'il faille travailler plus longtemps »...

DROIT DE VOTE DES IMMIGRÉ-E-S

Plus que jamais, (re)lancer le débat

Dans son discours – creux – de la Cité de l'immigration, le président de la République, se sachant très attendu sur la question du droit de vote, l'a affrontée courageusement... pour mieux botter en touche!

Au lendemain de son élection, Hollande a fait une subite découverte selon laquelle « rien ne peut se faire sans une révision de la Constitution, ce qui suppose, dans notre droit, une majorité des 3/5 au Parlement ». Damned! Et de préciser: « C'est-à-dire l'accord de toutes les forces républicaines » (comme le FN, puisque, semble-t-il, l'entrée au Parlement suffit à faire de vous une « force républicaine »...). Par dessus, sa touche personnelle: « J'y suis pour ma part favorable » (bien le moins de la part de celui qui en avait fait une proposition de campagne!) et conclusion immédiate: « à elles [les forces républicaines] de prendre leurs responsabilités ».

La balle est donc dans le camp des dites forces... Et pas seulement pour décider si des hommes et des femmes qui vivent au quotidien avec nous, qui travaillent, cotisent, et paient leurs impôts (ne serait-ce que la TVA) ont leur mot à dire sur la vie de la cité, mais également pour décider s'il y aura au moins débat, et dans quels termes. En viendra-t-on à laisser cette digne représentante des « forces républicaines » qu'est la députée Marion Maréchal-Le Pen « prendre ses responsabilités » en proposant en temps et en heure un référendum du type: « acceptez-vous que les étrangers puissent voter pour la désignation des représentants du peuple français »?

Dépasser l'actuel climat nauséabond...

Un référendum, les forces démocratiques auraient pu le gagner si, au lendemain de la présidentielle, on avait posé la question aux Français dans les simples termes de la proposition à laquelle ils venaient implicitement de souscrire en votant pour Hollande.

Mais ça, c'était avant, avant qu'à coup de frustrations accumulées au gré d'une politique obstinément antisociale, la gauche de gouvernement n'ait passé la main aux identitaires! Car s'il est permis de s'interroger sur les conditions de réalisation de sondages qui en témoignent, on doit considérer leur caractère performatif: en faisant régulièrement passer pour majoritaires des positions nauséabondes, ils contribuent à les légitimer et incitent les hésitants à s'y rallier. D'où l'actuel climat.

Dans ces conditions, ces forces démocratiques ne doivent rien lâcher. Rassemblées, elles doivent lancer le débat en en choisissant les termes, le lieu et le moment. C'est ce qu'ont fait par exemple à leur échelle les « Sans-voix » par leur campagne active dans le 18^e arrondissement de Paris pour une liste comportant pour moitié des étrangers, bien entendu vouée à être pour cette seule raison invalidée: une belle leçon de démocratie!

Le NPA marque sa singularité par la revendication du droit de vote

PAS QUESTION DE RECULER SUR LE DROIT DE VOTE DES IMMIGRÉS...



IL SERA DANS MON PROGRAMME DE CAMPAGNE EN 2017!

— FAVOR —

à toutes les élections, puisque c'est bien l'ensemble des élections qui décident des conditions de vie des résidents. En refusant de lier citoyenneté et nationalité, nous nous opposons à l'injonction d'intégration, voire de naturalisation, si chère par exemple à Manuel Valls. Et surtout en exigeant le droit de vote pour les extra-communautaires, nous faisons front contre ce que l'on doit bien appeler une

politique de la race, puisque, dans la mesure où les communautaires ont déjà le droit de vote, il n'est pas besoin de faire un dessin pour comprendre du droit de vote de qui il est en réalité question, même si ce point reste cantonné dans le domaine du non-dit, voire de l'impensé... Dans le contexte actuel, c'est pourtant une question cruciale.

François Brun

BELGIQUE **Veillée d'armes ou veillée funèbre ?**

C'est la question que des milliers de militantEs se posent en Belgique, en cette période des fêtes de fin d'année. Comme prévu, la grève de 24 heures du 15 décembre a été un énorme succès. Tout le pays a été paralysé. La mobilisation des dizaines de milliers de syndicalistes a été très impressionnante...



Un piquet volant de grévistes lundi 15 décembre. DR

Mais les anciens le disent : « Nous ne sommes pas en décembre 60 ». La grande masse n'est pas prête aujourd'hui – cela peut changer – à entamer une lutte au finish. Elle suit ses délégués, et ceux-ci suivent les mots d'ordre de leurs organisations... tout en exerçant au sein de celles-ci une pression qui, si elle est assez forte, pèse sur le sommet. Cette dialectique interne au mouvement syndical est typique de la Belgique, avec ses organisations peu politisées mais très massives et bien structurées, reposant sur un réseau de dizaines de milliers de militantEs actifs participant à quantité d'instances intermédiaires.

La « concertation » ou l'action ?

La grève du 15 décembre était la dernière étape du plan d'action adopté par le front commun syndical. Dès le lendemain, le Premier ministre confirmait le maintien de ses mesures d'austérité. Mais aucune entreprise, aucun secteur n'a débordé les consignes syndicales, pas même dans le secteur public où un préavis de grève illimité avait été déposé. Plusieurs ministres l'ont dit : les alternatives que formuleraient éventuellement les « partenaires sociaux » devraient s'inscrire dans le cadre de l'accord de gouvernement, et celui-ci tranchera en dernière instance. N'empêche que

les responsables syndicaux se sont précipités à une « concertation » avec les patrons, deux jours après la grève. Ce n'est que le 13 janvier qu'ils se reverront pour décider – ou pas – d'un deuxième plan d'action.

La concertation a porté sur des questions posées depuis de longs mois et qui n'ont pas de rapports directs avec le programme de la coalition de droite. Un mini-accord a été conclu, qui sera soumis au gouvernement pour approbation. Celui-ci se félicite évidemment de la reprise du dialogue, et les représentants syndicaux font de même. Du coup, la tension semble diminuer. Mais cet apaisement est trompeur.

Le combat doit continuer

Cet accalmie est trompeuse parce que la question décisive est de savoir si les syndicats s'inclineront face aux diktats du gouvernement des patrons : la pension à 67 ans et les autres mesures sur la fin de carrière, le saut d'index et le blocage des salaires, les coupes dans le secteur public, la déstabilisation de la Sécu, pour ne pas parler des mesures contre les femmes, les jeunes et les sans-papiers...

Le mouvement entamé le 6 novembre a mis la pression sur le parti démocrate-chrétien flamand (CD&V). Incluant en son sein des représentants du Mouvement ouvrier chrétien (dont le syndicat chrétien fait partie), le CD&V est le maillon faible de la coalition. Rompu à la collaboration de classe, il propose une ponction fiscale limitée sur les revenus du capital dans l'espoir de briser le front commun syndical... et de sauver son électoral populaire. Il est douteux que cette ligne l'emporte au sein de la majorité, où les partisans d'une ligne à la Thatcher tiennent le haut du pavé. De plus, la marge de manœuvre est extrêmement réduite, voire nulle. La Commission européenne et le FMI encouragent le gouvernement à aller plus loin dans ses attaques.

Les tensions dans la majorité sont une source d'espoir pour le PS dans l'opposition, mais pas pour la masse des travailleurEs. Confrontés à une violente campagne médiatique, et incapables d'assumer la portée politique de leur action, les syndicats ont décidé abruptement de lever le pied « pour donner une chance à la concertation ». Ce repli est dangereux. Car les appareils ne tarderont pas à se retrouver devant le choix : soit mobiliser plus largement leurs 3,5 millions d'affiliés, soit laisser la classe dominante gagner une bataille stratégique. Plusieurs secteurs ont annoncé que, pour eux, le combat continue.

De Bruxelles, Daniel Tanuro

PAKISTAN

Le massacre de Peshawar

Le mardi 16 décembre, un commando du Mouvement des talibans du Pakistan (TTP) s'est attaqué à une école publique de Peshawar – dans le nord-ouest du pays – destinée aux enfants de militaires. 146 personnes ont été tuées, dont 136 enfants et jeunes adolescents âgés de 10 à 17 ans.



À Lahore le 18 décembre, une veillée pour les enfants massacrés. DR

Ces enfants n'ont pas été les victimes « collatérales » de combats, de bombardements ou d'attentats, ils étaient eux-mêmes la cible, souvent alignés le long d'un mur, puis abattus un à un. Qui tentait de fuir était poursuivi, achevé. Sans merci. Les talibans ont déjà détruit des centaines d'écoles publiques, en particulier celles destinées aux filles (le TTP avait tenté en 2012 de tuer Malala Yousafzai parce qu'elle luttait pour leur droit à l'éducation). Cette fois, ils ont franchi une étape de plus dans la spirale de la terreur.

Le pays est traumatisé. Des enfants demandent à leurs parents : « Si mon école est attaquée, dois-je m'aligner ou courir » ? Le 17 décembre, les transports ont été paralysés par une grève générale spontanée, et de très nombreux commerces ont fermé en signe de deuil.

Tout l'establishment est ébranlé, car il est impliqué dans la montée en force de l'extrémisme religieux et s'est avéré incapable de protéger les écoliers. L'islamisation du pays a été initiée par la dictature militaire de Zia. Le développement ultérieur des talibans a été favorisé par le pouvoir (et Washington) au nom du combat contre l'URSS. L'armée pakistanaise est représentée dans les assemblées de talibans en Afghanistan. Le pouvoir a laissé se développer les madrasas, écoles religieuses qui servent de viviers au fondamentalisme. Les partis bourgeois négocient les faveurs de « bons » talibans pour asseoir leur base électorale.

Un nouveau « fascisme religieux »

Les mouvements talibans sont divisés et la compétition entre eux nourrit la spirale de la violence. Fondé en 2007, le TPP se donne pour priorité le combat contre les militaires et l'État pakistanais, alors que d'autres ont pour horizon premier l'Afghanistan. Les combats ont fini par prendre une grande ampleur, avec d'importantes offensives de l'armée dans certaines zones frontalières du Nord-Ouest. Les enfants de Peshawar ont payé le prix de la vengeance du TPP.

Un talibanisme pakistanais est né, s'étendant bien au-delà des zones de peuplement pashtoune, frontalières de l'Afghanistan. En ces temps de crise sociale et nationale, de guerres impérialistes, d'incurie et de violence étatiques, il a gagné une influence importante au sein des classes moyennes, éduquées, et de milieux populaires. Il prend la consistance d'un nouveau « fascisme religieux en formation », selon la formule de Farooq Tariq, du Parti awami des travailleurs (AWP), avec pour pendant un terrorisme d'État dont sont victimes les cadres des mouvements sociaux progressistes.

La crise pakistanaise ne fait que s'aggraver. En réponse, la gauche militante serre les rangs. Contre le « fascisme religieux » et le « terrorisme d'État », une manifestation a rassemblé à Lahore l'AWP et le CMKP (un parti communiste) le dimanche 21 décembre. Un combat qu'ils poursuivent dans des conditions de plus en plus difficiles, un combat qui mérite notre solidarité.

Pierre Rousset

PALESTINE **Le projet de résolution à l'ONU menace les droits palestiniens**

Seconde force de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) dénonce la résolution, dite « initiative française soutenue par la Jordanie » présenté à l'ONU pour la reconnaissance de l'État palestinien.

Le FPLP met en lumière le contenu de cette énième résolution proposée à la communauté internationale. La résolution ne propose aucune sanction : « À la différence des résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées avec tellement d'ardeur contre l'Irak, la Syrie, le Soudan et d'autres pays, ce projet ne contient aucune exigence, mandat ou pénalité d'aucune sorte, mais présente plutôt une vue fautive du "conflit", comme si c'était un conflit entre des parties égales avec des droits et des intérêts légitimes ».

Elle n'impose pas la création de l'État palestinien : « En aucune manière, cette résolution ne mandate la création d'un État palestinien dans les 12 mois. Elle se contente d'affirmer un besoin urgent » et « ne crée aucune exigence ni mandat pour mettre ce souhait en application. » Mais le plus important, c'est que cette résolution remet en cause la résolution 194 de l'ONU exigeant le droit au retour de tous les réfugiés chassés de la terre de Palestine en 1948 : « En second lieu, et plus



Amplifier la campagne BDS. PHOTOTHÈQUE ROUGE / MILO

important, le projet de résolution cherche à remplacer la pierre angulaire des résolutions de l'ONU sur l'inaliénable droit au retour des réfugiés palestiniens, qu'on leur dénie depuis plus de 66 années, la Résolution 194, par « une solution juste et convenue à la question de réfugiés de la Palestine sur la base de l'Initiative de paix arabe, du droit international et des résolutions pertinentes des Nations unies, y compris la résolution 194 (III). » Le Front populaire de libération

de la Palestine a toujours rejeté la soi-disant Initiative de paix arabe et toutes les initiatives semblables, car elles cherchent à remplacer le droit individuel, national et collectif au retour des réfugiés palestiniens par « une solution négociée » qui met ce droit sur la table de négociation pour qu'il soit vendu ou marchandé. »

Colons et colonisés à égalité ?

Concernant les colonies, « la résolution est très en deçà des résolutions existantes de l'ONU : elle

n'exige pas la fin de la construction des implantations coloniales mais simplement "appelle (...) les parties à s'abstenir (...) d'activités d'implantation." Nulle part le projet de résolution ne mandate le démantèlement des colonies. Il favorise plutôt les "échanges de terre" et laisse entièrement de côté la question des colons. » Inutile d'insister sur le cynisme de cette communauté internationale qui met sur un pied d'égalité l'État sioniste et l'occupé palestinien, en appelant les deux parties à s'abstenir « d'activité d'implantation » comme si le peuple palestinien occupait illégalement un seul pouce de sa terre !

L'initiative française à l'ONU, les diverses résolutions des Parlements européens, se veulent une réponse en premier lieu à la courageuse résistance du peuple palestinien, mais aussi à la montée en puissance des mobilisations de solidarité, avec la résistance palestinienne de par le monde et en particulier : l'extension de la campagne populaire internationale de Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS). Cette nouvelle manœuvre tente, elle, de maintenir « l'esprit » des accords d'Oslo qui n'ont permis que de renforcer le colonialisme et les crimes de l'État israélien.

Marc Prunier

Texte en anglais : <http://pflp.ps/english/2014/12/19/pflp-on-draft-un-security-council-resolution-of-french-initiative-threat-to-palestinian-rights>

Si le projet de loi Macron ne compte pas revoir cette formulation, il n'en constitue pas moins une pierre de plus sur le chemin de la déconstruction du droit du travail. Le principe du repos dominical est déjà remis en cause par de multiples dérogations. La nouvelle loi facilitera un peu plus encore le développement du travail le dimanche, en particulier dans le commerce.

Concrètement, que prévoit le projet de loi ? L'ouverture sur décision du maire 12 dimanches par an. Les commerces de détail non alimentaires pourront ouvrir, sur décision du maire, 12 dimanches par an au lieu de 5 actuellement. Sur ce point, il y a débat au PS : à partir de combien de dimanches travaillés est-on vraiment de gauche ? 7 selon Cambadélis... Macron est prêt à en discuter. Un faux débat puisque la loi va surtout élargir les possibilités offertes aux commerces d'ouvrir tous les dimanches. Explications.

L'invasion des Pucés

Les Pucés vont infester des zones entières. Actuellement, dans les zones appelées Puce (Périmètre d'usage de consommation exceptionnelle) que le préfet peut créer sur proposition du conseil municipal, et dans les « zones touristiques », les commerces de détail non alimentaires peuvent ouvrir tous les dimanches. On a vu ces dernières années des Pucés fleurir un peu partout. Certaines ont même été créées dans des endroits où des inspecteurs du travail un peu trop zélés s'évertuaient à faire fermer des magasins ouverts illégalement. Les Pucés n'ont donc en fait plus grand-chose d'exceptionnel. Le projet de loi prend acte de cette réalité et rebaptise les Pucés « zones commerciales ». En plus des « zones commerciales » et des « zones touristiques », le projet de loi crée des « zones

Travailler le dimanche, c'est normal ?

Depuis 1906, le code du travail prévoit que « le repos hebdomadaire est donné le dimanche ». À l'époque, cette loi avait été adoptée sous la pression de l'action syndicale et des mobilisations sociales...



touristiques internationales ». Elles se trouveront à Paris, notamment autour des Champs-Élysées. Toutes ces zones seront définies par arrêté ministériel. L'ouverture des commerces dans les gares pourra également être décidée par ce biais. Dans les trois types de zones, l'autorisation d'ouvrir le dimanche sera accordée de droit, sans formalisme particulier, et non comme auparavant sur autorisation préalable du préfet qui accordait la dérogation pour cinq ans.

Quelles garanties pour les salariésEs ?

Pour les salariés des commerces des « zones » précitées, la loi ne prévoit aucune contrepartie minimale, tout doit être prévu par accord. Or ces accords fixant les contreparties pourront être négociés dans la branche, dans l'entreprise ou

même dans l'établissement. Donc au niveau où le rapport de forces est le plus défavorable aux salariés. Autre garantie censée être donnée aux travailleurs : ils devront être volontaires. On se passera de commentaire sur cette notion de volontariat dans le rapport de domination qu'est le travail...

Seulement les commerces ?

N'oublions pas que le travail le dimanche est autorisé de longue date dans de nombreux autres secteurs que le commerce. Dans les hôpitaux ou les transports en commun bien sûr mais pas seulement : une longue liste prévue par le code du travail autorise tout un tas de secteurs très divers à faire travailler leurs salariés le dimanche. Ceci est censé être indispensable au bon fonctionnement de l'activité en cause. Mais pourtant, en quoi



Le travail, c'est la « soirée »...

En plus du travail le dimanche, le projet de loi compte étendre le travail de nuit... subtilement renommé « travail de soirée ». Dans les « zones touristiques internationales », les commerces pourront ouvrir jusqu'à minuit sans aucune formalité, la nuit commençant à minuit, et plus à 21 heures. Un véritable cadeau fait aux grandes enseignes, dont notamment à Sephora qui avait vu son magasin des Champs-Élysées fermé par une décision de justice suite à l'action syndicale.

est-il réellement indispensable que les jardinerie ou les services de vente de voyages par téléphone soient ouverts le dimanche ? Surtout que dans ces secteurs, aucune contrepartie n'est prévue pour les salariésEs ! Aujourd'hui, selon les données officielles de la DARES datant de 2011, 6 millions de salariéEs travaillent occasionnellement ou habituellement le dimanche, dont la moitié pour la deuxième option. En 20 ans, de 1990 à 2010, la part des salariéEs occupés le dimanche est passée de 20 à 30%. Bref, on peut dire que le travail le dimanche est en train de devenir la norme. La loi Macron ne fait que renforcer cette tendance, signe d'un rapport de forces toujours plus favorable aux employeurs que seule une mobilisation d'ampleur pourra inverser.



L'inspection du travail et les prud'hommes dans le collimateur !

Dans la continuité des réformes engagées depuis 2012, le projet de loi poursuit l'affaiblissement de l'inspection du travail et des conseils de prud'hommes.

Ça sent toujours plus le sapin pour l'inspection du travail

Déjà mise à mal par la réforme Sapin qui supprime 10% de ses effectifs et qui vise à réorienter son action en limitant son autonomie, le projet Macron cherche à faire passer par ordonnance le projet de loi qui modifie ses pouvoirs, projet déjà retoqué en janvier 2014 par le Parlement.

Or ce projet, qui concerne le régime des sanctions en droit du travail, prévoyait de remplacer le système actuel d'amendes pénales décidées par jugement d'un tribunal par des amendes administratives décidées par les Direccte - Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi -, un titre qui résume la place de l'inspection du travail dans ces services institués dans l'intérêt unique de l'entreprise... Les patrons pourraient ainsi échapper au procès pénal et négocier le montant de leurs amendes avec le Direccte, soumis à l'autorité du préfet et des politiques et dont les intérêts de

carrière ne sont évidemment pas compatibles avec la défense des travailleurEs (cf. l'affaire Tefal¹). Le Direccte pourrait même décider d'engager une transaction pénale avec un patron délinquant et donc de mettre fin à un procès pénal engagé par l'agent de contrôle ! Les salariéEs et leurs organisations syndicales ne pourraient plus être partie au procès ni se constituer partie civile... Le même sort semble prévu pour le délit d'entrave aux IRP - Institutions représentatives du personnel -, que Hollande souhaite dépenaliser... comme l'a demandé le Medef dans son « livre jaune ». Aussitôt demandé, aussitôt fait !

Les conseils de prud'hommes mis au pas

Déjà mise à mal par des saignées sous l'ère Sarkozy et par la suppression - toute récente - de l'élection directe des conseillerEs par les salariéEs, le projet accentue le rapprochement de cette justice du travail à la justice ordinaire, en transformant les juges élus, les conseillerEs prud'hommes, en simples assesseurs des magistrats professionnels. Les jugements rendus par les seuls conseillerEs prud'hommes sont en effet suspects d'être trop favorables aux salariéEs. Il s'agit donc de les mettre au pas et de multiplier l'intervention des magistrats professionnels. Plusieurs changements notables

sont donc contenus dans le projet, à commencer par la remise en cause de la compétence exclusive des prud'hommes. En introduisant d'engager une transaction pénale avec un patron délinquant et donc de mettre fin à un procès pénal engagé par l'agent de contrôle ! Les salariéEs et leurs organisations syndicales ne pourraient plus être partie au procès ni se constituer partie civile... Le même sort semble prévu pour le délit d'entrave aux IRP - Institutions représentatives du personnel -, que Hollande souhaite dépenaliser... comme l'a demandé le Medef dans son « livre jaune ». Aussitôt demandé, aussitôt fait !

procédure est mise en place en vue de prononcer la déchéance du mandat d'un conseillerE ainsi que pour faire reconnaître l'existence d'une « faute disciplinaire ». Une commission nationale de discipline est instaurée, composée de juges professionnels (alors que jusqu'à présent, les conseillerEs devaient s'expliquer devant leurs pairs). Des exigences de « dignité » et de « probité » sont ajoutées... Extrêmement floues et subjectives ! Un devoir de réserve est même créé. Enfin, pas question de faire grève : celle-ci sera désormais limitée, comme pour les juges professionnels. Enfin, il y a la place de l'avocat et du défenseur syndical. La représentation deviendrait obligatoire en appel, soit par un avocat soit par un défenseur syndical, c'est-à-dire un salariéE mandaté par une organisation syndicale. Celui-ci intervient sans protection contre le licenciement, mais est soumis à d'importantes obligations, sous peine d'être radié de la liste. Avec l'ensemble de ces mesures, le gouvernement veut donc retirer aux salariéEs les quelques outils juridiques dont ils disposaient encore pour se défendre.

1- Pour avoir mis en cause l'accord sur les 35 heures, l'inspectrice du travail Laura Pfeiffer a subi depuis presque deux ans les pressions, le harcèlement conjugués de son administration et de la société Tefal (cf. Libération N° 10392 mercredi 15 octobre 2014)



patrons,

LICENCIEMENTS

MÉDECINE
DU TRAVAILINSPECTION
DU
TRAVAILTRAVAIL
DU
SABATPrésentation
du projet de loi

est bon Macron!

r le comité inspection du travail d'Île-de-France

Des licenciements collectifs toujours plus facilités

Il y a un an et demi, la loi de sécurisation de l'emploi transcrivait l'ANI du 11 janvier 2013 signé entre le patronat, la CFTC, la CFTC et la CFE-CGC, et modifiait notamment les règles relatives aux plans de sauvegarde de l'emploi (PSE)...

Avec Macron, les PSE, mis en place soit par accord d'entreprise majoritaire avec les organisations syndicales, soit par document unilatéral, sont dorénavant soumis à validation ou homologation de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). La période d'information et de consultation des comités d'entreprise sur les PSE a par ailleurs été strictement délimitée pour ne plus excéder quatre mois.

Plus vite et moins de risques...

La conséquence est double: les patrons peuvent licencier plus vite, et avec moins de risques. En effet, la validation ou homologation par la Direccte des PSE ne rend plus possible la saisine du juge des référés afin de suspendre le projet de restructuration avant sa mise en œuvre. Les salariés et leurs syndicats peuvent certes contester a posteriori la décision de l'administration, mais entre-temps l'employeur a le droit de licencier et de fermer l'entreprise, rendant impossible toute réintégration même si les salariés obtiennent gain de cause. Mais il faut croire que le dispositif n'était pas suffisamment sécurisé au goût du gouvernement et du patronat... Il est vrai qu'une



série de jugements des tribunaux administratifs, même s'ils sont en nombre limité au regard de l'ensemble des procédures, a retenu des décisions de validation ou d'homologation prises par l'État. C'était notamment le cas de la faillite organisée du transporteur Mory-Ducros. D'où les articles 98 à 104 du projet de loi Macron, regroupés sous une section intitulée cyniquement « Amélioration du dispositif de sécurisation de l'emploi », qui viennent faciliter, encore un peu plus, les licenciements collectifs

pour motif économique, limiter les droits des salariés victimes de ces procédures et éviter aux entreprises de payer des indemnités.

Sécurisation de l'emploi... ou liquidation ?

Ainsi le projet de loi prévoit tout d'abord la suppression du contrôle exercé par l'administration du travail sur les procédures pour les licenciements économiques de moins de 10 salariés effectués par les entreprises de plus de 50 salariés (article 99). De plus, il supprime l'obligation

de rechercher les reclassements des salariés licenciés hors du territoire national. Ce sera dorénavant au salarié de demander la liste des emplois disponibles à l'étranger (article 100).

Il prévoit un allègement des obligations de reclassement pesant sur les entreprises en procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire. Le contrôle de la qualité du plan de reclassement ne s'appréciera plus au regard des moyens dont dispose le groupe, mais de ceux de l'entreprise. Or par définition, une entreprise en liquidation n'a plus d'argent dans les caisses! Les groupes pourront ainsi organiser la faillite des filiales dont ils veulent se séparer sans avoir à financer le PSE...

En outre, les entreprises qui font partie d'un groupe, n'auront plus d'obligation de formation, d'adaptation et de reclassement des salariés au niveau du groupe, mais de l'entreprise (article 101). Le projet prévoit aussi la possibilité de fixer le périmètre d'application des critères d'ordre de licenciement (charges de famille, ancienneté, handicap...) à un niveau moindre que l'entreprise. Les entreprises pourront donc décider unilatéralement de réduire ce périmètre à la seule entité concernée par les suppressions de postes, et choisir librement et arbitrairement les salariés licenciés (article 98).

Enfin, est supprimé le droit à réintégration ou au versement de dommages et intérêts par l'employeur en cas d'annulation d'une décision de validation ou d'homologation d'un PSE pour insuffisance de motivation (article 102).

Vraiment, les capitalistes n'en ont jamais assez: même une poignée de décisions de justice défavorables leur sont insupportables. Force est de constater que, à l'inverse des salariés licenciés, leurs plaintes ont été immédiatement entendues par le gouvernement!

De nouvelles perspectives... pour les capitalistes!

Il s'agit tout d'abord de permettre à la grande bourgeoisie de réaliser quelques profits supplémentaires au détriment de la petite, en investissant le marché du droit. Ce marché est aujourd'hui cloisonné, car seuls les membres d'une même profession réglementée – notaire, avocat, commissaire-priseur, etc. – peuvent détenir les titres des sociétés au sein desquelles est exercée la profession. Le projet de loi prévoit donc l'ouverture du capital de ces sociétés qui, associée à une libéralisation de l'installation des notaires, à un élargissement du ressort territorial dans lequel peuvent plaider les avocats et à une révision des tarifs, devrait favoriser le développement des grosses structures. Voilà pourquoi les membres de ces professions, d'habitude peu portés sur la mobilisation collective, se retrouvent dans la rue par dizaine de milliers.

Profits partout, justice (sociale) nulle part!

Mais surtout, le ministre-banquier veut étendre la logique de la production pour le profit à des secteurs qui en étaient jusqu'ici relativement préservés. Certains sont relativement réduits, comme l'examen du permis de conduire qui serait confié à des entreprises privées pour la partie théorique et le permis poids

La loi Macron vise à faciliter l'exploitation des salariés mais aussi à ouvrir de nouveaux champs au capital, dans la droite ligne des directives de la Commission européenne.



lourd, avec une hausse probable du coût pour l'utilisateur. D'autres représentent potentiellement des profits beaucoup plus juteux. C'est le cas du transport par autocar entre les grandes villes, jusqu'ici interdit hormis dans le cadre de liaisons internationales. Le gouvernement prend prétexte de la cherté des billets de train pour déréguler le transport par bus, et soumettre ainsi la SNCF – déjà mise à mal par les réformes successives – à une nouvelle concurrence. L'issue

n'est pas difficile à deviner: moins de passagerE dans les trains, donc un établissement public plus déficitaire et des billets de train plus chers...

C'est aussi le cas des aéroports. Après celui de Toulouse, dont le capital a été en partie cédé à un consortium formé d'un groupe chinois immatriculé dans les paradis fiscaux et d'un groupe canadien radié par la Banque mondiale pour des faits de corruption, le projet de loi prévoit la privatisation des

aéroports de Nice et de Lyon. Ce faisant, c'est une véritable rente que le gouvernement « pro-business » de Valls s'approprie à concéder. Les aéroports sont en effet placés de facto en situation de monopole: ainsi l'aéroport de Toulouse-Montaudou a par exemple généré près de 10 millions d'euros de profits lors de son dernier exercice comptable.

Ces projets sont d'autant plus scandaleux qu'un rapport de la Cour des comptes vient de démontrer que, pour des infrastructures similaires, les autoroutes, la privatisation – initiée par le gouvernement Jospin et complétée par Villepin – a abouti à une hausse continue des tarifs et à générer des profits gigantesques (7,6 milliards d'euros de recettes en 2011) sur le dos des automobilistes.

Alors que la dénonciation anticipée des contrats et la renationalisation des autoroutes est réclamée jusque dans les rangs du PS, la loi Macron ne contient sur ce point que de timides mesures visant à encadrer l'évolution du prix des péages.

Les Vinci et autres Eiffage peuvent se rassurer: avec Macron, leurs rentes sont bien gardées!

TRAVAIL DU DIMANCHE ET DE NUIT Créer la convergence



À Brest aussi on n'aime pas le Macron... DR

Après le nouveau succès de la grève du 16 décembre dernier à l'appel du CLIC-P et de plusieurs fédérations du commerce (voir l'Anticapitaliste n° 269), l'approche du débat parlementaire sur la loi Macron doit permettre à la mobilisation de franchir une nouvelle étape.

Pour la première fois, des mobilisations ont eu lieu en régions – à Besançon, Brest, Lyon et Rennes –, à l'initiative de la CGT et parfois de Sud. Le soutien politique apporté par le Front de gauche, le NPA mais également le MJS à la mobilisation parisienne a été apprécié.

Une première diffusion unitaire de la carte postale – déjà tirée à 40 000 exemplaires – à envoyer à Hollande pour lui rafraîchir la mémoire, a eu lieu le 20 décembre devant «les grands magasins» parisiens. Une nouvelle est prévue le 7 janvier prochain à l'occasion du premier jour des soldes.

Le point d'orgue devrait être atteint le 26 janvier, début du débat à l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une nouvelle manifestation. Pour populariser cette échéance, à l'image de la mobilisation contre la privatisation de la poste en 2009, créons partout des collectifs unitaires pour diffuser massivement cette carte postale, tenir des réunions publiques, etc.

C'est dans la rue que ça passe !

D'ici là, fort de son expertise sur le sujet, le CLIC-P multiplie les auditions, que ce soit auprès du PS ou à l'Assemblée. Cette tâche n'est pas anodine, quand on voit qu'une députée «frondeuse» comme Aurélie Filippetti se déclare favorable à l'extension du travail dominical aux librairies... tout en déclarant dans le même temps que la loi Macron ne sera pas votée en l'état.

Fort de ce qui se passe dans un secteur pourtant faiblement organisé et précaire comme le commerce, c'est bien à la construction d'un mouvement d'ensemble contre la loi Macron qu'il faut s'atteler. Le collectif 3A s'est déclaré disponible en ce sens mais il revient au mouvement syndical de l'initier : quel meilleur moyen pour la CGT de sortir de la paralysie issue de sa crise de direction que d'appeler à l'action ? Il est possible de reconstruire un axe syndical, à l'identique de celui contre l'ANI en 2013, contre le travail du dimanche et de nuit mais aussi la réforme des prud'hommes, de l'inspection du travail, la réécriture de la loi dite de sécurisation de l'emploi...

C'est nécessaire car, comme l'a dit Thucydide : «Il faut choisir : se reposer ou être libre»...

LD

HISTOIRE Noël 1914 : des soldats imposent la trêve

Nul doute que l'on va parler de la trêve de Noël 1914 – rendue célèbre par le film de Christian Carion, Joyeux Noël – comme d'une miraculeuse exception. Tout cela pour mieux oublier le reste...

Les photos et les témoignages – précis – sont spectaculaires. Il y a 100 ans, le 25 décembre, les Français et les Britanniques dans les tranchées d'Ypres entendent des chants de Noël allemands, et voient des arbres de Noël le long des tranchées adverses. Des soldats en sortent, avancent vers eux, et des Britanniques les rejoignent au milieu du no man's land. Ils échangent des cigarettes et autres cadeaux, discutent. Certains vont même jusqu'à organiser une partie de football improvisée, et un chanteur d'opéra chantera pour tous...

Un fait qui n'est pas isolé

Dans plusieurs endroits, cette trêve de Noël a débuté le soir précédant Noël ou le jour même de la fête. Elle a duré parfois la journée et à certains endroits plusieurs jours. Elle s'est étendue sur les deux tiers du front germano-britannique, et plusieurs milliers de soldats y ont pris part. Plus extraordinaire encore, c'est que, totalement inorganisée, cette trêve s'est propagée de manière spontanée et indépendante. Ici des soldats allemands font passer un gâteau au chocolat aux Britanniques avec un message demandant qu'il y ait un cessez-le-feu plus tard dans la soirée et proposent un concert. Le signal sera donné par des bougies allumées. Les Britanniques acceptent la proposition et en retour envoient du tabac. À l'heure prévue, les Allemands émergent et commencent à chanter des chants de Noël, applaudis par les Britanniques qui leur répondent.



DR

Là, un soldat allemand vient à 10 mètres de la tranchée française avec un saucisson et une boîte de cigares, les autres sortant de la tranchée. Les soldats français font de même pour échanger des cadeaux.

Ailleurs les Bavarois viennent voir les Français dans la tranchée : «Vous Françouss, tirez pas, nous non plus.» Pendant deux jours et deux nuits, pas un coup de fusil : «ils nous ont offert des cigares, des cigarettes. Le lieutenant leur a donné un paquet de Maryland et moi deux bâtons de chocolat que j'avais touché la veille. Il a fallu leur serrer la main à tout prix, puis on a retourné dans notre local. Le lendemain matin, des fantassins des avant postes ont pris le café ensemble avec l'avant poste boche.»

L'ennemi prend un visage

Ces événements sont des manifestations spectaculaires de l'état d'esprit des soldats du rang face à la guerre en cet hiver. Les premiers mois ont été très meurtriers. Durant les cinq premières semaines, la mort industrielle à distance par artillerie fait 100 000 morts du côté français. Dans la seule journée du 22 août 1914, 27 000 Français et 10 000 Allemands. À l'hiver 1914, après la course à la mer, des soldats sont immobilisés dans des tranchées, de part et d'autre

bien qu'ils sont comme les autres, qu'ils voudraient bien que cela soit fini»...

La volonté de «s'en tirer»

L'état d'esprit de la grande majorité des soldats n'est ni pacifiste, ni va-t'en guerre. L'investissement total d'août 14 est bien loin. La guerre est là, elle va durer, il faut faire avec. Si certains font un sacrifice conscient et volontaire, pour la majorité c'est la survie, la volonté de «s'en tirer», l'aspiration à la tranquillité et au retour.

S'élaborent de multiples stratégies d'esquive, d'évitement et de résistance légales ou illégales, individuelles ou collectives, pour aménager de petits espaces de liberté ou de minimisation du danger. C'est la recherche d'affectations peu dangereuses – on devance l'appel dans la marine, l'artillerie ou le génie –, la recherche de permissions, de billets d'hôpital – avec une petite blessure, ou encore l'automutilation. Il y a aussi le choix de ne pas tirer sur la tranchée adverse, le refus de sortir de la tranchée, plus ou moins couvert par la hiérarchie sur le terrain. D'ailleurs l'état-major ne s'y trompe pas, les conseils de guerre spéciaux fusilleront pour l'exemple près de 200 soldats français entre août 1914 et décembre 1914, afin d'imposer une terreur dans la troupe, et maintenir «l'esprit de discipline». Mais l'aspiration à la fin de la guerre est plus forte, ils ne pourront empêcher ces trêves...

Patrick Le Moal

1 – C'est seulement à l'été 1915 que les permissions apparaissent, et que 500 000 ouvriers qualifiés vont retourner à l'usine.

À écouter : émission radio FFP de vendredi 19 décembre à 12h30.



PNRU 2

Un plan contre le logement social

Il y a quelques jours, Hollande est allé dans le Pas-de-Calais, de Boulogne-sur-Mer à Lens, présenter son plan national de rénovation urbaine, «PNRU 2», histoire de tenter d'améliorer son image dans l'électorat populaire. Il en faudra un peu plus pour atteindre cet objectif!

En effet, la politique qu'il met en œuvre est dans la continuité de celle engagée par Borloo, ministre du Logement de Chirac, initiateur de cette politique de la ville en 2003. Le PNRU 1 proposait 42 milliards à toutes les villes qui voulaient monter un projet de rénovation. Cette fois-ci, le PNRU 2 propose 5 milliards

– sur les dix prochaines années – ciblés sur des quartiers prioritaires. Une liste de 400 quartiers, dont 200 ultra prioritaires, a donc été établie.

En fait ces 5 milliards ne sont pas grand-chose. 1 milliard va servir aux démolitions et le reste va être réparti sur les 200 sites sélectionnés. Depuis 2009, l'État ne met

FUMEL METALTEMPLE (47) Chronique d'une mort annoncée

Depuis plusieurs jours, à Fumel, tous les ouvriers de Metaltemple, une entreprise sidérurgique, étaient en grève pour protester contre une fermeture quasi programmée.

L'usine est en procédure de redressement judiciaire et la décision du tribunal est prévue le 19 janvier. Les 130 emplois qui restent de cette usine emblématique de la lutte contre les licenciements sont menacés de disparition pour satisfaire la rapacité des actionnaires. Mais à Fumel, parce que c'est une ancienne et tenace habitude, on se bat : piquet de grève 24 h sur 24. L'intersyndicale (CGT-CFDT) en appelle à l'actionnaire principal et aux pouvoirs publics pour continuer l'activité sur le site de Fumel.

Le NPA 47 a répondu présent et mardi 16 décembre, Philippe



DR

Poutou est venu en soutien. Nous avons été reçus avec bienveillance par les métallos grévistes et les anciens bagarreurs solidaires.

Stopper le désastre social

Mais ce n'est pas tout : à Cuzorn, non loin de Fumel, l'entreprise Tarkett (revêtements de sols) ferme le 31 décembre, laissant 120 travailleurs sur

le carreau. Sans oublier les 50 licenciements induits dans le bassin, cette seule année. Dix postes à l'hôpital et la ZEP sont également menacés, sans compter la fermeture annoncée de l'école emblématique du Chemin Rouge. Si l'on y ajoute la quasi-disparition de l'hôpital public de Villeneuve-sur-Lot, au profit d'un pôle santé pharaonique où le privé

se taillera la part rentable des actes médicaux et laissera le public éponger les dettes, le gouffre est abyssal pour le nord du Lot-et-Garonne. Déjà peu reluisante, la situation sociale devient dramatique. Depuis deux semaines, les populations manifestent pour faire converger les luttes. Les élus du canton s'y sont mêlés (UMP, PS), la clarté de l'organisation laisse à désirer... Dans toutes ces contestations, le NPA 47 a affiché un soutien résolu et continu. Pour stopper ce désastre social : la démocratie et la convergence des luttes, la détermination à résister.

CorrespondantEs

ÉDUCATION PRIORITAIRE **En janvier, on continue!**

Durant un mois et demi environ, de nombreux établissements scolaires d'Île-de-France, de Rouen, de Toulouse ou de Marseille, se sont mis en grève: une fois par semaine ou en reconductible, en alternance, avec quelquefois des blocages par les parents d'élèves...

C'est en tout cas un foisonnement d'actions qui a accompagné le refus de la refondation de l'éducation prioritaire par ce gouvernement, une refondation qui signifie arrêt des aides pour certains, rustines pour d'autres... et poursuite du manque de moyens pour tous!

La colère perdure

Le mercredi 17 décembre, lors d'un comité technique ministériel, Najat Vallaud-Belkacem a annoncé la nouvelle liste officielle des collèges et écoles désormais classés en éducation prioritaire. Sur la base d'un soi-disant redéploiement qui correspondrait davantage à la réalité, des dizaines d'écoles et de collèges vont donc sortir de l'éducation prioritaire afin de prétendument donner plus à ceux qui en ont davantage besoin.

Mais les suppressions drastiques de moyens alloués à l'Éducation nationale depuis des années, certainement pas compensées par les malheureux 3900 postes créés par ce gouvernement (au regard des 80 000 supprimés sous Sarkozy et de l'augmentation démographique), justifieraient largement qu'aucun collègue ni aucune école ne sortent de l'éducation prioritaire. Et même plus, c'est d'une extension de moyens et de leur pérennisation dont ont besoin les enseignantEs et leurs élèves, pas d'une hypocrite compassion de leur ministre de tutelle!

Face à la mobilisation de ces dernières semaines, 7 réseaux supplémentaires ont été annoncés... Des grains de sable! Afin d'essayer de calmer les esprits échauffés, le ministère tente de faire signer aux établissements sortants des conventions qui leur donneraient peut-être quelques moyens supplémentaires sur une durée limitée de 3 ou 4 ans. Une aumône...

Pas question d'accepter cette mascarade!

En janvier, les premières dotations en heures pour le secondaire et en postes pour le primaire vont être connues. Elles incarneront cette nouvelle carte de l'éducation prioritaire et la recherche constante du gouvernement de faire des économies. En d'autres termes, suppressions d'heures et augmentation des effectifs par classe seront au menu des vœux du ministère de l'Éducation nationale.

D'ores et déjà, la coordination des établissements mobilisés d'Île-de-France appelle à organiser des assemblées générales sur les villes afin de faire un bilan commun de cette première étape de la mobilisation et d'anticiper un plan d'action quand Dotation horaire globale (DHG) et cartes scolaires vont paraître. Des grèves académiques sont déjà prévues: le 8 janvier à Toulouse et le 15 janvier à Rouen.

Ce sera alors le moment de tenter de franchir une nouvelle étape dans le renforcement des



Le 9 décembre à Paris. DR

liens entre enseignantEs du secondaire et du primaire, pour construire une mobilisation d'ampleur dont le point de départ serait une journée de grève nationale dans l'éducation,

contre la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, pour une augmentation de moyens pérennes dans l'ensemble du secteur.

Denise Sarraute

DROIT D'ASILE **Victoire pour notre camarade Saïd Niroumand**

Militant du PCOI (Parti communiste ouvrier iranien), Saïd Niroumand risquait sa vie le 14 novembre dernier devant la Cour nationale du droit d'asile à Montreuil. Frappé d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français), c'était sa dernière chance avant l'expulsion vers l'Iran où il fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour « injures envers les valeurs sacrées »...

Clairement, ce mandat d'arrêt signifie la mort. Par deux fois, sa demande de droit d'asile avait été rejetée, « faute de preuves de son athéisme »! À 18 ans, Saïd avait fait son service militaire chez les Paskars – les « gardiens de la révolution », et subi un embrigadement religieux qui l'avait révolté. Libéré de ses obligations militaires, il avait constitué un petit groupe politique



secret avec quelques amis, éditant des tracts jetés la nuit dans la rue, pour dénoncer l'absence de libertés démocratiques et les discriminations envers les femmes.

Une nuit, son cousin, qui traquait avec lui, a disparu. Il ne l'a jamais revu. La maison familiale a été perquisitionnée et son père torturé. En danger, Saïd a décidé de fuir: 3 mois en Turquie, 3 mois en Angleterre, la brutalité des passeurs, l'expulsion vers Lyon où il dort quelques mois dehors. Saïd apprend la langue française et parvient à s'inscrire en licence d'histoire et de sciences politiques à Lyon II en septembre 2012.

La solidarité du mouvement ouvrier

Effectuant une nouvelle demande de droit d'asile, il reçoit alors le soutien d'un collectif unitaire lyonnais, regroupant des organisations syndicales, associatives et politiques, dont le NPA. À Montreuil, son avocat a déposé sur le bureau du président plus d'un millier de signatures de militantEs et responsables d'organisations du mouvement ouvrier. Saïd vient enfin de recevoir la décision de la cour du droit d'asile: autorisation de séjour de 10 ans en tant que réfugié politique. C'est une victoire pour Saïd et pour l'unité!

Christian (Comité Trappes 78)

NOTRE-DAME-DES-LANDES **Ni Ayrault-port ni Valls-port!**

Valls récidive: il répète ses déclarations péremptoires concernant le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Avec le poste de Premier ministre, il a aussi hérité de Ayrault son aéroport-mania!

Le 28 octobre – trois jours après la mort de Rémi Fraisse à Sivens – il avait déjà déclaré que « la détermination de l'État à voir ce projet réalisé est intacte ». Le 18 décembre, à l'occasion d'un déplacement en Bretagne, à un journaliste qui lui demande si l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ne sera pas « sacrifié au nom d'un accord PS-Verts ou du sommet climat de décembre 2015 », il répond crânement « Non [...], ce qui a été acté, c'est qu'il fallait attendre l'épuisement d'une série de recours et des décisions de la justice administrative. Ce sera le cas au premier semestre 2015. [...] Il faudra alors s'engager dans la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. »

Il a aussi repris l'éternelle rengaine chère à son prédécesseur sur le « développement de Nantes et de son agglomération ».



PHOTO THÈQUE ROUGE / ALICE D

Face à face

Ce sont bien deux mondes qui s'opposent à Notre-Dame-des-Landes. Il y a celui des grands projets productivistes et destructeurs, de la collusion entre les élus – en particulier du PS – et les

grands groupes capitalistes – ici Vinci –, de la violence policière et de l'appareil d'État, du mépris des populations et de l'environnement, du capitalisme représenté jusqu'à la caricature par Valls. Face à eux, ZADistes, paysanEs, militantEs, opposantEs aux projets inutiles imposés à NDDL ou ailleurs, dessinent un autre monde: la production pour répondre aux besoins dans le respect des hommes et des femmes, de la terre, de l'eau, de la biodiversité et du climat, la démocratie, la solidarité et l'autogestion.

Face à la puissance et à la popularité de la mobilisation, on pouvait penser que le gouvernement allait chercher une porte de sortie et abandonner le projet. Par la voix de Valls, il indique le choix de l'affrontement. Non sans malice, Ségolène Royal lui souhaite « bon courage », une façon de reconnaître le rapport de forces!

En effet, alors que la mobilisation pour « changer le système, pas le climat » se construit, que de nouvelles ZAD existent à Sivens ou à Roybon, toute nouvelle tentative pour démarrer le chantier se heurtera à une résistance encore plus puissante que celle qui tient le gouvernement et Vinci en échec depuis « l'opération César », la tentative d'évacuation de la zone par la force à l'automne 2012.

CorrespondantEs Commission nationale écologie

plus la main à la poche, c'est l'ancien collecteur du 1% patronal, aujourd'hui Action Logement, qui investira 500 millions par an. L'État espère aussi un engagement des collectivités locales et des bailleurs HLM, à hauteur de 20 milliards dans ce plan de rénovation, en échange d'avantages fiscaux (taux de TVA à 5,5%, exonération de la taxe foncière...).

Fait nouveau, la cible n'est plus uniquement la rénovation de bâtiments HLM dégradés. De l'habitat privé peut être concerné par ce PNRU 2, par l'intervention sur des centres-villes anciens comme celui de Saint-Denis, mais aussi sur des copropriétés dégradées, ou sur l'aménagement de quartiers par le développement des moyens de transport.

À qui profite le plan?

Les entreprises du BTP sont plutôt satisfaites de ce nouveau plan de rénovation



À Saint-Denis, on détruit mais quelles reconstructions? PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

qui va leur donner une assurance de profits pour les 10 prochaines années, comme l'a été le PNRU 1. Donc dire, comme cela l'a souvent été dans la presse qui a repris la communication de l'Élysée, « le PNRU 2, c'est 5 milliards pour les plus pauvres » est une mystification, d'autant qu'au-delà des financements, la question de fond n'est pas abordée.

À quoi servent ces plans de rénovation? Pas à donner des logements à celles et ceux qui n'en ont pas, ni à les rénover pour celles et ceux qui sont contraints de vivre dans des conditions dégradées. Au nom d'une illusoire « mixité sociale », l'ANRU est une machine à déplacer les populations les plus pauvres toujours plus loin. Les démolitions d'immeubles, de barres, que les bailleurs laissent se dégrader jusqu'à les rendre invivables pour les occupantEs, sont des pertes sèches en logements. Jamais on ne retrouve un nombre équivalent à celui

des destructions, et seule une fraction des habitantEs sont relogés.

Ainsi à Saint-Denis (93), à la cité Saint-Rémy, propriété de France Habitation, l'opération ANRU sur la cité est emblématique de cette politique: pour 412 logements détruits, à peine 146 logements sociaux sont construits sur place, et 175 logements nouveaux sont soit des logements sociaux intermédiaires, soit à loyers libres, soit en accession à la propriété. Les démolitions-reconstructions coûtent plus cher que les rénovations, et elles ne s'adressent pas aux mêmes populations. Hollande et les socialistes poursuivent la politique mise en œuvre par la droite depuis 2003, en permettant aux lois du marché immobilier de trouver de nouveaux débouchés par la casse du logement social et la relégation de ceux qui y habitent.

JMB



Les comités en action!

Rouen (76) «Les pauvres n'ont pas de couleurs!» Il y a une dizaine de jours, nous apprenions qu'un groupuscule identitaire rouennais Vague Normande reprenait les maraudes tentées une seule fois l'an dernier. Leur but, distribuer vêtements et repas aux SDF. Mais attention pas n'importe lesquels, «les nôtres avant les autres», ceux qu'ils décrivent comme les «Français qui vivent dans la rue au profit de clandestins qui vivent dans des hôtels». Ces militants d'extrême droite avaient annoncé sur Facebook leur présence samedi 20 décembre au marché de Noël de Rouen en vue de recueillir dons et vêtements usagés.



DR

À l'initiative du NPA, un appel à un rassemblement unitaire était initié. Ce jour-là, une cinquantaine de militantEs, dont plus d'une vingtaine du NPA, se sont rassemblés. Une fois repérés, les cinq fascistes et leur table furent vite encerclés et des slogans lancés: «pas de fascistes dans nos quartiers, pas de quartiers pour les fachos; les pauvres n'ont pas de couleurs (le titre du tract distribué); fascistes dégagez!, 1^e, 2^e, 3^e génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés»...

Sans violence, devant des fachos blêmes, près de 800 tracts d'explication ont été distribués à la population qui a gonflé nos rangs et repris les slogans. Protégés par les flics de la BAC, c'est sous les sifflets et les slogans qu'ils ont été contraints de quitter la place, accompagnés par les manifestants. Une réussite et une victoire des nécessaires mobilisations contre toute tentative de l'extrême droite d'apparaître comme un parti comme les autres. No pasaran!

GRÈCE Initiatives internationalistes

Le week-end dernier, notre camarade Alain Krivine a pu prendre la mesure du climat grec: ciel bleu et température politique à gauche assez élevée! à Athènes, il a participé à deux initiatives de la gauche révolutionnaire et a aussi rencontré des représentantes des femmes de ménage en lutte depuis plus d'un an...

Alain a participé à un meeting coorganisé par DEA et Kokkino, deux groupes observateurs à la IV^e Internationale, qui participent à la plateforme de gauche de Syriza. Ce meeting ouvrait une conférence de fusion entre les deux groupes. Au menu, luttes, débats, difficultés et perspectives. Y ont pris la parole des militantEs d'Italie (une camarade de Sinistra anticapitalista), des États-Unis (Ahmed Shawki, dirigeant de l'ISO), d'Espagne (Roman Siera Bareras d'Izquierda anticapitalista), de Suisse (Charles-André Udry), et Alain pour le NPA. Panos Kosmas (Kokkino/DEA) a souligné les enjeux de la situation grecque pour la gauche de Syriza, comme l'ont fait d'autres intervenants, dirigeants du courant de gauche de la coalition.



DR

Alain a aussi participé à une conférence organisée par l'OKDE-Spartakos, section grecque de la IV^e Internationale et compositrice d'Antarsya: «De Mai 68 à nos jours». En présence de nombreux jeunes, cela a permis de revenir sur les conditions de naissance du mouvement, ses forces et faiblesses et – ce qui devient capital dans la situation grecque – sur la défense de revendications, propagandistes pouvant très vite devenir agitateurs dans une période de mouvement de masse.

Enfin, au cours de sa visite à Athènes, Alain a rencontré les responsables des 510 femmes de ménage virées de leur travail au ministère des Finances il y a 15 mois. Elles occupent toujours la rue, avec un soutien très important de la population.



Vous êtes quelque part dans cet article...

Vous avez déjà lu plusieurs articles consacrés à la souscription ces dernières semaines dans votre hebdo préféré?

Vous aimez le foot mais vous ne pouvez pas justifier le salaire de Zlatan? Vous pensez que Michael Brown a été victime d'un crime raciste et que la police devrait (au moins) être désarmée? Vous pensez que le gouvernement est responsable de la mort de Rémi Fraisse et que la répression policière des luttes sociales s'intensifie à mesure que Hollande se plie aux désirs de Gattaz? Vous vous battez pour que l'école de vos enfants reste classée en REP et vous avez déjà lutté contre la réforme des rythmes scolaires? Vous avez déjà été sollicités par l'un de nos camarades, ami, proche ou collègue? Vous ne vous faites pas cirer les chaussures dans un palais comme le marquis Morel? Vous n'êtes pas frappé de phobie administrative comme le bouffon Thévenoud? Vous avez déjà prévu de revendre les cadeaux d'un aïeul peu perspicace? Vous refusez toutes les discriminations et en particulier la stigmatisation des musulmans? Vous considérez que le NPA est utile au mouvement

social et à la défense de notre camp social? Vous avez décidé de ne plus payer la redevance audiovisuelle? Vous pensez que la loi Macron est porteuse de reculs historiques? Vous avez trouvé un billet de 500 euros par terre? En voyage en Égypte, vous seriez plutôt place Tahrir et pas au pied des pyramides? Vous êtes consternés par les travaux de l'appartement et le bureau de Thierry Lepaon? Vous étiez des manifestations de soutien au peuple palestinien l'été dernier? Vous luttez dans votre boîte et vous en avez marre des journées d'action sans lendemain? Vous considérez que l'exécution de 43 manifestantEs étudiants au Mexique, commandité par le pouvoir local et sous-traité à un cartel, est un massacre politique? Vous condamnez la lâcheté (au mieux), le cynisme, voire la complicité, de toutes les grandes puissances impérialistes dans l'interminable boucherie syrienne? Vous pensez que les Kurdes devraient avoir les moyens de se défendre contre l'État islamique? Vous pensez justement que Daesh est le bébé monstrueux de la barbarie impérialiste? Vous pensez que les interventions françaises en Afrique relèvent du néo-colonialisme? Vous soutenez la population de Hong-Kong dans sa lutte contre le resserrement de l'étau de Pékin? Vous êtes pour la levée de l'embargo sur Cuba? Pour vous, l'égalité des droits sociaux et politiques pour tous n'est pas un

agrément moral, en particulier le droit de vote à toutes les élections? Vous n'êtes pas étonnés par le silence médiatique concernant la grève chez Amazon à la veille de Noël? Vous êtes plus *Media-part* que Jean-Pierre Pernaut? Le nucléaire est à vos yeux une énergie mortelle dont il faut sortir au plus vite? Vous pensez que le barrage de Sivens est un projet destructeur et inutile à la population? Le sort des Roms vous donne des frissons et vous affecte d'un arrière-goût «années 30»? Les comptes de votre association sont garantis sans «bygmalionage»? Pour vous, une alternative anticapitaliste radicale doit être construite, tant au PS qu'à la droite et à l'extrême droite qui se prépare en coulisse? Et un carton pour la souscription 2014 se consume de solitude sur votre bureau ou dans votre sac depuis quelques semaines?

Alors faites un don au NPA, maintenant!

Par chèque

à l'ordre de «NPA souscription» et à renvoyer à NPA souscription, 2 rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil

Par carte bancaire

<http://souscription.npa2009.org>



Qui sommes-nous?

Le NPA veut regrouper les anticapitalistes sur une base d'indépendance vis-à-vis des institutions et des partis qui les gèrent, pour la transformation révolutionnaire de la société. Un parti pour le socialisme, écologiste, féministe, internationaliste, démocratique. Le capitalisme est basé sur la propriété privée des principaux moyens de production, d'échange, de communication, et sur l'exploitation de la majorité de la population par une classe dominante minoritaire et parasitaire. Il n'est ni amendable ni réformable.

Ce ne sont pas les besoins des populations qui guident la marche de la société mais la recherche du profit. La course à la compétitivité et le productivisme exacerbé accentuent la crise écologique et le désastre social qui entraînent la détérioration des conditions de vie et de travail. Les financiers, les grands patrons, et les politiques à leur service, conduisent le monde dans une impasse: récession économique, chômage, pauvreté, famine... La démocratie est étouffée. La montée des forces réactionnaires, dont les intégrismes religieux, développe les préjugés nationalistes, racistes, sexistes et homophobes, et annonce de nouvelles menaces de guerres contre les peuples.

Pour défendre les acquis, gagner de nouveaux droits, il faut en finir avec la domination des classes capitalistes et des États à leur service, pour construire un socialisme du 21^e siècle. Le système financier, les services essentiels à la vie, les grandes entreprises, devront être socialisés sous le contrôle des travailleurs et de la population, qui en assureront la gestion dans le cadre d'une planification démocratique. La production et la répartition des richesses pourront alors bénéficier à la société tout entière. Une telle réorganisation de la société nécessite la conquête du pouvoir par le monde du travail, la majorité, qui prendra en charge la marche de la société, la gestion des affaires publiques, instaurant une vraie démocratie à tous les niveaux et dans tous les domaines de la société. Parce que, comme Marx, nous sommes convaincus que «l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes».

Pour nous rejoindre, contactez-nous: ecrire@npa2009.org

L'Anticapitaliste la revue

Le n°61 est disponible



Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à: **L'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex. Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

Les Nôtres

Marie-Andrée Alberny

Marie-Andrée – pour nous, c'était simplement Marie – est décédée à l'âge de 64 ans, à l'issue d'une longue et grave maladie.

Marie était une militante de base, dans le sens noble du terme. Ce qui la motivait, c'était se battre au côté de celles et ceux qui, comme elle, veulent «que ça change», celles et ceux «d'en bas» qui aspirent à une vie meilleure.

Marie était plutôt discrète, intervenait rarement en réunion, sinon pour avoir un éclaircissement. Son

souci, c'était: «Qu'est-ce qu'on peut faire?» et surtout «Qu'est-ce qu'on fait?» Peu adepte des théories et des grands discours, elle leur préférait, sans toutefois les opposer, l'efficacité du contact pour rassembler, agir et gagner. La vie ne l'avait pas gâtée ni sur le plan affectif ni sur le plan professionnel, mais elle ne se plaignait jamais: elle était debout, révoltée contre ce «monde pourri par le fric». Marie se levait tous les matins à 5 heures pour faire à pied les quelque deux kilomètres qui la

séparaient de son boulot d'agent de lycée (à Perpignan, pas de bus avant 7 heures!). Mais elle était toujours partante pour militer. Elle n'hésitait pas à partager le peu qu'elle avait. Elle était très attentive aux autres et très conviviale. Nous avons perdu une grande dame, petite de taille mais d'une intégrité sans faille et d'une énorme générosité. Nous exprimons notre amitié et notre tristesse à sa famille et à ses proches.

Ses amiEs et camarades des Pyrénées-Orientales



DR

Histoire

Le Trône d'Adoulis. Les guerres de la mer Rouge à la veille de l'islam, Glen W. Bowersock

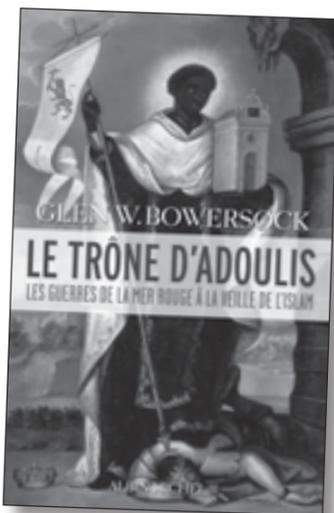
Albin Michel, 2014, 22,90 euros.

À la veille de la naissance du prophète de l'islam Muhammad, l'Arabie du Sud fut plongée dans un violent conflit entre les chrétiens d'Éthiopie et le royaume arabe d'Himyar converti au judaïsme (les Himyarites yéménites avaient radicalement abandonné le polythéisme vers 380 pour honorer Yahweh). Si elle est peu connue aujourd'hui, cette guerre impliqua à la fois l'Empire byzantin, qui au nom de la chrétienté porta secours aux Éthiopiens, et l'Empire perse sassanide (l'ennemi juré iranien d'aujourd'hui selon Netanyahu...) qui soutenait les juifs dans ce qui devint une guerre par procuration contre son ennemi de toujours, Byzance. Cette histoire fut principalement consignée sur un trône de marbre situé dans la ville portuaire

Après la destruction du temple de Jérusalem par les Romains, nombreux furent les juifs à se rendre en Himyar (Yémen et une partie de l'Arabie Saoudite d'aujourd'hui), territoire de la légendaire reine de Saba. Le Trône d'Adoulis du britannique Glen W. Bowersock¹ révèle bien des aspects de cette histoire que tous les habitants d'Israël devraient connaître pour cesser leur politique raciste envers les Arabes palestiniens.

d'Adoulis en Éthiopie. À l'aide des récits de voyage de Cosmas, un marchand chrétien, et d'autres sources historiques et archéologiques, Bowersock a magistralement reconstruit ce chapitre fondamental de l'Arabie préislamique.

Une enquête «géopolitique»
Le point de départ de la guerre fut en 523 la destruction de l'église éthiopienne de Zafar, la persécution puis le massacre de milliers de chrétiens vivant à Najran par le monarque juif du Yémen, Yusuf. Ce dernier craignait si peu les représailles des puissances chrétiennes qu'il envoya une lettre racontant, avec complaisance et force détails,



des dirigeants faibles en Éthiopie, comme en Himyar, et les empires byzantin et perse en profitèrent pour étendre leur activité sur le territoire arabe, cela en dépit de la résistance juive.

Au milieu de ce conflit religieux et politique naquit l'islam qui allait susciter une issue totalement inattendue à la lutte pour le pouvoir en Arabie. Les principaux dirigeants juifs yéménites se convertirent et devinrent les meilleurs commandants militaires de Muhammad. Le Trône d'Adoulis nous transporte dans le monde composite et peu connu de la mer Rouge de la fin de l'Antiquité (5^e-6^e siècles). Il fait voyager le lecteur dans une époque certes éloignée mais cruciale : celle de la chute de l'Empire perse et de l'émergence de l'islam. L'érudition de l'auteur nous fait découvrir toute la complexité de cette période, véritable charnière dans l'histoire de l'humanité. Une enquête « géopolitique » passionnante.

Sylvain Chardon

1—Glen W. Bowersock est professeur émérite d'histoire ancienne à l'Institute for Advanced Study de Princeton. Correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il est un des historiens les plus réputés de l'Antiquité.

le récit des massacres et tortures aux participants d'une conférence internationale réunie en 524 à Ramla (dans le sud de l'Irak actuel) où se trouvaient les envoyés de l'empereur byzantin Justin.

Kaleb, le négus chrétien d'Éthiopie, poussé par l'empereur byzantin Justin, mena alors une puissante armée à travers la mer Rouge afin d'écraser Yusuf et son État juif. Victorieux, Kaleb laissa derrière lui

Exposition

« Mayas »

Musée du quai Branly (Paris), jusqu'au 8 février.

Conçue pour « l'année du Mexique en France » torpillée il y a deux ans par les gesticulations du précédent locataire de l'Élysée, cette grande exposition impressionne par l'abondance et la qualité des œuvres qu'elle présente : certaines monumentales, d'autres minuscules mais récemment exhumées des tombes princières par les archéologues mexicains. Laissant de côté les particularités historiques et sociales distinguant les diverses cités mayas, elle s'efforce de dépeindre cette civilisation à travers les principales étapes de la vie – celle des élites, bien sûr, non de ceux qui les faisaient vivre –, parcours « pédagogique » qui n'évite pas la fiction mais qui plaît aux enfants.



Si son sous-titre, « Révélation d'un temps sans fin », semble répondre aux rumeurs de « fin du monde » prévue le 21 décembre 2012 par de mauvais interprètes du calendrier maya, cette exposition ne va pas jusqu'à s'intéresser au sort des actuels descendants des Mayas, autre limite de ce « temps sans fin ».

Gilles Bounoure

Cinéma

Timbuktu, Abderrahmane Sissako

Avec Ibrahim Ahmed dit Pino, Toulou Kiki et Abel Jafri. Sortie le mercredi 10 décembre.

Un groupe d'islamistes armés envahit une ville du nord Mali à la population mêlée, et y impose leur ordre. Le film d'A. Sissako donne à voir, et c'est son grand intérêt, ce que représente dans le quotidien de la population locale l'oppression par les jihadistes. Il ne s'agit pas ici de prise d'otage, mais d'habitants aux prises avec des gens qui ne parlent pas toujours leurs langues (même entre eux, ces jihadistes ont des problèmes de compréhension), détruisent leur

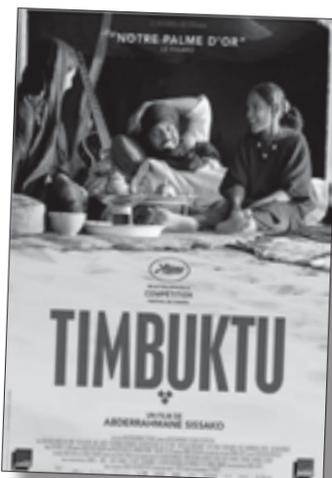
statues traditionnelles, interdisent les cigarettes, la musique et le foot, obligent les femmes à porter des gants (y compris la marchande de poissons), définissent une règle de bonne longueur des pantalons des hommes et organisent des mariages forcés...

Ils ont leur tribunal qui condamne à recevoir des coups de fouet ou à mort, y compris par lapidation. La parole de l'imam local, qui leur dit qu'ils discréditent l'islam, leur importe peu : ils ont les armes et ce

qu'ils pensent être la vraie religion. Une famille de nomades installée près de la ville (et de plus en plus seule car les gens fuient la région) va être anéantie.

Le film n'est jamais pesant. Il y a des moments de respiration où le ridicule, voire l'hypocrisie, des jihadistes s'étale, et d'autres moments où s'affirme la résistance de la population à l'absurdité. Quelques plans peut-être trop esthétiques ne contrebalancent pas les qualités du film. À voir.

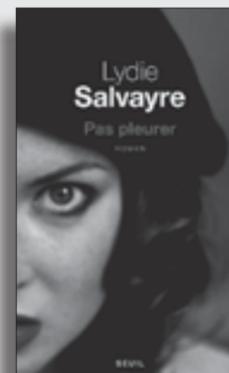
Henri Wilno



Roman

Pas pleurer, Lydie Salvayre

Seuil, 2014, 18,50 euros.



Présent dans toutes les librairies, dans les rayons des grandes surfaces, ce livre est le Goncourt 2014. Alors pourquoi en parler dans L'Anticapitaliste ? Eh bien parce que sa lecture est succulente et qu'elle nous fait revivre quelques morceaux choisis de la révolution espagnole : libertaire, passionnée, enjouée et dramatique.

Ce n'est pas un essai politique. C'est une vie que l'auteur nous narre au travers des souvenirs (plus ou moins envolés) de sa mère, allant avec truculence jusqu'à rapporter le langage, le phrasé de cette mère catalane qui entrecoupe son récit (haché) de mots en espagnol et d'expressions « francisées »... et vice-versa. Au-delà des bribes du passé, c'est une plongée dans la vie d'un village en Aragon en 1936, en pleine révolution ; une escapade dans Barcelone la libertaire, où Montse (la maman) va, peut-être, rencontrer un improbable André Malraux...

Pas politique mais des passages développent les horreurs du franquisme et de la hiérarchie catholique contre le petit peuple en révolte, contre les républicains et les révolutionnaires, que Georges Bernanos – fervent croyant croisé dans cet ouvrage – va dénoncer avec véhémence. Oui, pas politique, mais avec des flèches bien décochées contre la politique des stalinistes et leur chasse contre les poumistes et autres cénétistes...

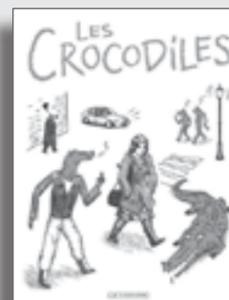
Tout cela dans un style alerte, émouvant et très drôle, qui nous fait sentir, goûter même, ce moment du siècle dernier porté par tant d'espoir mais qui succomba devant tant de trahisons.

Gérard Mas

BD

Les Crocodiles, Thomas Mathieu

Le Lombard, 2014, 17,95 euros.

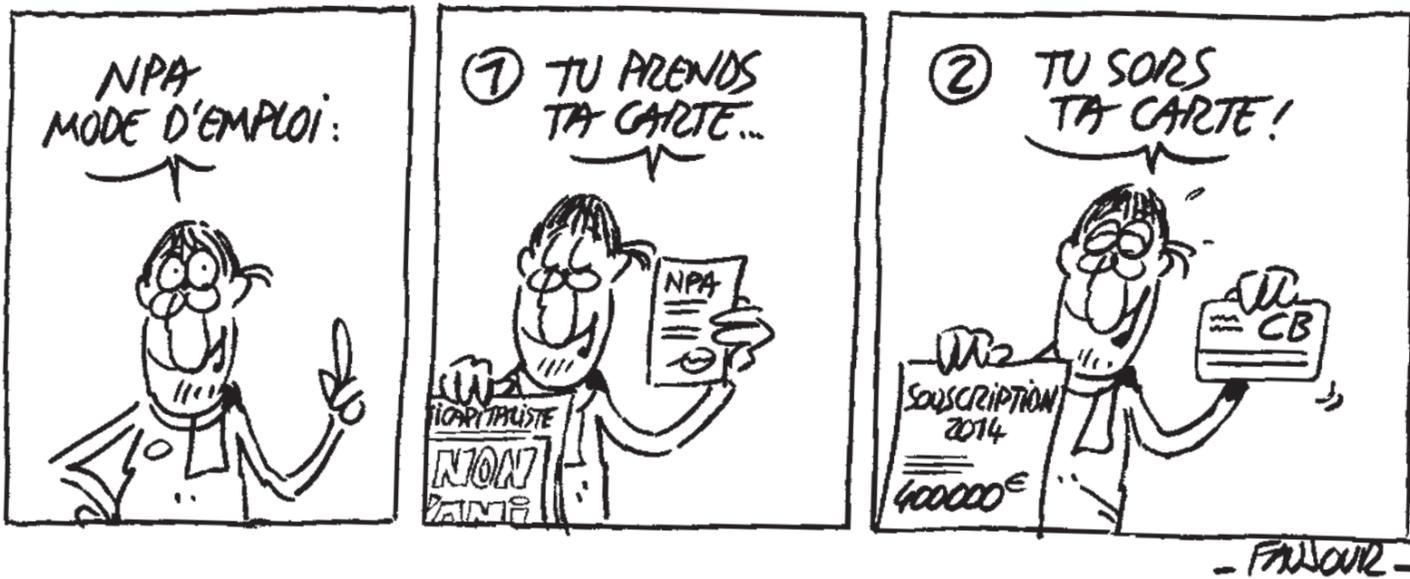


Marqué par les récits du harcèlement quotidien subi par ses amies dans la rue et les transports publics, le dessinateur Thomas Mathieu ouvre d'abord le blog projetcrocodiles.tumblr.com pour mettre en image ces récits, blog

qui connaît un succès important. L'auteur choisit dès le début de représenter tous les hommes sous les traits de crocodiles, ce qui lui permet d'échapper à l'écueil du « tous des violeurs », mais lui permet, tout en dénonçant les acteurs de ces scènes de harcèlement ou de violence, de mettre aussi en lumière les crocodiles passifs, ceux qui détournent le regard ou s'enfuient.

Cette BD rassemble quelques-uns des témoignages reçus, illustrations d'histoires vécues, allant des « compliments » reçus aux attouchements, des « blagues » un peu lourdes aux agressions physiques. Thomas Mathieu les rapporte ici, sans hiérarchiser ces violences, simplement pour interpellier les hommes et mettre en lumière ces violences du quotidien. La postface complète ces illustrations d'analyses plus complètes, de conseils d'autodéfense, et d'un autotest... pour savoir si vous êtes un crocodile qui s'ignore.

Hélène Pierre



L'Anticapitaliste | Libre expression

CGT « Ce qui demeure, c'est la peur du vide et le risque de réactivation de la querelle pour le poste »



Entretien. Au moment où la CGT traverse une crise inédite mettant en cause fonctionnement, orientation et responsables, **Jean-Marie Pernot**, membre de l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) et auteur de *Syndicats : lendemains de crise ?*, nous propose des éléments d'analyse et des pistes de réflexion.

Jusqu'où la crise que traverse la CGT peut-elle aller ?

La crise de l'appareil est profonde, et laissera des traces encore plus durables que celles survenues à l'occasion de la succession de Bernard Thibault. Elle a des effets en bas difficiles à mesurer : beaucoup de motions remontent demandant le départ de Thierry Lepaon, y compris en provenance de structures intermédiaires (beaucoup d'unions départementales, pas mal de fédérations en particulier du public). On sait aussi que pas mal de cartes ont été rendues... Dans quelles proportions ? Si un coup d'arrêt n'est pas marqué au niveau central, la crise de confiance peut continuer à se répandre et avoir des effets dévastateurs sur les effectifs. Étant donné l'ancrage social de la CGT, elle aura du mal à s'en tirer en minorant l'importance des sommes gaspillées. Si une rupture avec ces pratiques n'est pas clairement manifestée, cela va aggraver les tendances antérieures qui n'étaient déjà pas très porteuses.

Soutien au secrétaire général et à la direction confédérale d'un côté, critiques plus ou moins radicales de l'autre. Quels en sont les ressorts et les délimitations sur le fond ?

Le soutien légitimiste a déjà fortement reculé et même pratiquement disparu. Ce qui demeure, c'est la peur du vide et le risque de réactivation de la querelle pour le poste. Depuis un moment, le bureau confédéral dysfonctionne, c'est la trace persistante du conflit antérieur au congrès mais aussi des méthodes de travail peu performantes impulsées par le secrétaire général. Il va de soi que si la CGT savait où elle va, tout ceci se réglerait plus facilement. Tous les bricolages consistant à augmenter le nombre de membres du bureau ou à en changer certains ne régleront rien. Dans les syndicats, il y a manifestement une demande de clarification

et surtout une attente de stratégie, car la CGT semblait en apesanteur déjà au sortir de l'été, avant même qu'éclate « l'affaire ».

Le plus étrange est le caractère pas très explicite des divergences de fond. On sait qu'il y a eu débat autour de la nécessité ou non d'affirmer une plus grande proximité avec le Front de gauche, mais on ne voit pas très bien la portée de ces différences. Quel que soit le positionnement choisi, il ne réglera pas la question de fond qui est la résistance au déclin et la recréation d'un espace de développement pour un syndicalisme « de lutte et de transformation sociale » qui est dans le programme de la CGT. Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, les résultats électoraux sont dans l'ensemble mauvais, les adhérents manquent à l'appel et les objectifs fixés en matière de réorganisations internes sont en échec. Coller au Front de gauche ne peut pas être une solution, puisque lui-même est sur une pente négative. Manifestement, le sens du mouvement a été perdu, ce qui explique les errances de la bureaucratie.

Les critiques visent à la fois les pratiques liées à la démocratie interne et les repères politiques. Quelles pistes pour sortir du blocage ?

La CGT n'a aucune tradition en matière de règlement de ses tensions internes, et pas davantage dans la façon de choisir ses dirigeants, ce qu'on appelait avant la « politique des cadres ». Pour l'essentiel, celle-ci était gérée au Parti communiste plus qu'à la CGT. La centrale doit inventer des procédures et des modalités propres. C'est peu dire qu'elle en est loin quant à la démocratie ! Le passage de témoin entre Louis Viannet et Bernard Thibault en 1999 avait été plus simple parce que Thibault s'était imposé lors du conflit de 1995. Cette fois, les régulations internes de l'appareil n'ont pas fonctionné parce qu'il n'y en a pas et que personne ne s'imposait.

Une organisation qui n'arrive pas à faire naître ses propres cadres est une organisation qui va mal. Mais pour moi, la crise vient de plus loin. La CGT est désajustée de son projet social et politique : elle l'est dans ses bases sociales car l'essentiel de ses troupes est dans les zones centrales du salariat, et pas dans la large périphérie des précaires, des temps partiels, dans la sous-traitance et dans le travail externalisé. Elle continue à s'appuyer sur des secteurs qui peinent à produire le sens de leur propre activité : dans l'énergie, les effectifs fondent et le sommet reste crispé sur le nucléaire au risque de ringardiser toute la CGT ; les cheminots continuent à entretenir des mythes ; la fédération du commerce campe sur le conservatisme. Celles du secteur public ne vont pas très bien non plus, que ce soit la fédération des finances qui a perdu cinq points d'un coup aux élections, ou celle des services publics (collectivités territoriales) qui a perdu des électeurs alors qu'elle a présenté plus de listes que la dernière fois. La fédération de la métallurgie, toutes tendances confondues, ne fait pas grand-chose pour sortir des grosses boîtes et aller voir un peu chez les sous-traitants où se trouve la classe ouvrière aujourd'hui.

Quant à la question des alliances, le « syndicalisme rassemblé » ne rassemble personne. La CGT a rarement été aussi isolée depuis vingt ans, à part dans ses relations avec la FSU qui elle-même ne se porte pas très bien. Le syndicalisme de lutte recule, les travailleurs sont accablés par la situation sociale et politique, et le discours de dénonciation du gouvernement « socialiste » n'embraye pas non plus. C'est un peu la réédition des années 1984-1986 qui n'avait pas spécialement réussi à la CGT. Trouver le juste positionnement pour passer ce moment difficile supposerait une qualité de débat qui n'a pas grand-chose à voir avec le spectacle actuel.

Que révèle cette crise sur les (dys) fonctionnements des syndicats en général et pourquoi ne touche-t-elle que la CGT ?

Les autres centrales ne sont pas touchées comme la CGT aujourd'hui. Si celle-ci l'est particulièrement, c'est en raison de son histoire propre, de son mode de fonctionnement, d'un certain affadissement de sa vision du monde, pour des raisons évoquées plus haut. Mais le mal profond atteint toutes les centrales. Il y a certainement un décalage entre les « manières de faire » des grandes organisations et ce qu'il faudrait pour réduire cette extériorité entre syndicats et salariés. Je pense que le syndicalisme gagnerait à être plus « sociétal », j'aurais bien dit « mouvementiste » mais c'est dur quand il n'y a pas de mouvement. Aujourd'hui, le syndicalisme d'en bas est assigné à l'entreprise, au négociable et, en haut, il est incorporé dans la sous-traitance des politiques publiques, avec ses feuilles de route et ses agendas dictés par les pouvoirs publics. Intégré en haut et en bas, quelle est la marge, quels sont les objectifs propres ? Il manque un programme minimum de sauvegarde des intérêts des travailleurs dans un cycle de rapport de forces défavorable. Je ne rêve pas au grand soir, juste à des objectifs modestes mais qui soient les siens, et que le syndicalisme pourrait porter sur une base unitaire.

Que penser des attitudes réservées du gouvernement et du patronat ?

Le patronat n'a rien à faire de ce qui se passe au sommet des appareils syndicaux, il doit même y avoir quelques sourires à voir la CGT piégée dans des affaires d'argent. Quant au gouvernement, je trouve qu'il n'a pas été si silencieux que ça. Avec les casseroles que l'entourage de Hollande collectionne, Valls aurait même pu se dispenser de ses recommandations sur la nécessaire probité des acteurs sociaux... **Propos recueillis par Robert Pelletier**
1 - Gallimard Folio Actuel, 2010, 8,40 euros

Vu ailleurs



ÉCOLO-FACHO. Après les enseignants, les étudiants et les jeunes actifs, le Front National

investit un nouveau domaine, pour le moins inattendu : l'écologie. Un collectif dédié, baptisé « Nouvelle écologie », a été lancé mercredi [10 décembre], lors d'une présentation à Paris. « Il ne faut pas créer un nouveau totalitarisme, il faut sortir de l'écologie punitive », clame, en guise de définition, le président du collectif, Philippe Murer, économiste un temps proche de Jacques Sapir et auteur d'un court essai sur la transition énergétique aux éditions Mille et Une Nuits. [...] « Quand on est patriote, on est écologiste. Et inversement : quand on est mondialiste, on ne peut pas être écologiste », résume Marine Le Pen, montée à la tribune en conclusion de la présentation. Pour expliquer ce sophisme, la présidente du Front national invoque l'absence de « gouvernement mondial » à même de résoudre un problème global, laissant le champ libre « aux multinationales qui n'ont aucun intérêt pour l'écologie » [...]

Le collectif s'articulera ainsi autour d'antennes locales, qu'ils espèrent ouvrir dans toute la France en partenariat avec des associations. Trois pourraient voir le jour au premier semestre 2015 dans le Calvados, en Ariège et en Loire-Atlantique. [...] Le collectif entend s'attaquer à la question de la transition énergétique, de l'obsolescence programmée, de la pollution... Mais aucun sujet concret n'a été abordé en profondeur mercredi. Le dossier de presse de Nouvelle écologie évite soigneusement d'aborder la question du climat, alors que nombre d'élus frontistes sont sensibles au discours « climatosceptique » qui nie la réalité du réchauffement climatique. [...] Philippe Murer a lui évoqué le pic pétrolier, l'existence de solutions rendues possibles par le progrès technologique, affirmant la foi du collectif en « une écologie politique productive et réaliste » et l'obligation de quitter l'euro pour réaliser les investissements nécessaires. Marine Le Pen s'est dite opposée à la ferme des milles vaches, qui correspond à « un modèle importé », contre la pollution visuelle des panneaux publicitaires à l'entrée des villes ou pour le bien-être animal, visant en creux l'abattage rituel et le halal. Localement, les associations écologistes se laisseront-elles mystifier ?

« Le Front national braconne sur le terrain de l'écologie pour appâter "les amoureux de la nature" », Pierre Alonso, *Bastamag*, 12 décembre 2014

S'abonner à l'Anticapitaliste

Par prélèvement automatique. Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo + Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre
<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43222554755

Date : Signature obligatoire : _____

Par chèque, à l'ordre de : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM	
Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an
<input type="checkbox"/> 28 € <input type="checkbox"/> 56 €	<input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 40 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an
<input type="checkbox"/> 22 € <input type="checkbox"/> 44 €	<input type="checkbox"/> 18 € <input type="checkbox"/> 36 €
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an
<input type="checkbox"/> 50 € <input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 38 € <input type="checkbox"/> 76 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org